

VERSION RÉACTUALISÉE

LA CROIX

PRÉSIDENTIELLE 2017,

LES CLÉS DU SECOND TOUR



LA CROIX

Présidentielle 2017 les clés du second tour

Recueil d'articles parus
en mars et avril 2017

Édité par BAYARD PRESSE S.A., société anonyme à directoire et conseil de surveillance.
18, rue Barbès, 92128 Montrouge Cedex. Téléphone : 01.74.31.60.60. Fax : 01.74.31.60.01
Directeur de la publication : Georges Sanerot, président du directoire.
Directeur : Guillaume Goubert. Reproduction d'articles interdite sauf autorisation de la Direction.
Prix : 2,99 € - EAN : 9791029605468

Réduire la fracture



Un taux de participation finalement élevé. Un candidat modéré en tête du scrutin. Telles sont les deux bonnes nouvelles du premier tour de l'élection présidentielle. Elles ne sont pas minces. Mais il faut aussi regarder en face des données bien plus préoccupantes. La montée du vote protestataire se poursuit, en faveur du Front national comme en faveur des candidats de la gauche radicale. La fracture entre deux France devient de plus en plus flagrante. D'un côté, une France des grandes villes connectées à la diversité du monde; de l'autre, une France qui souffre, marquée par les désertifications rurale et industrielle.

Il n'y a pas de tâche plus urgente et plus impérieuse pour le prochain chef de l'État que de réduire cette fracture. La solution n'est pas dans la fermeture des frontières et le repli sur soi. Ce serait un appauvrissement, sur le plan économique comme sur le plan humain. Cependant, on ne peut pas non plus se contenter du libre jeu des forces du marché pour assurer un développement solidaire de notre pays.

Le défi que doit relever Emmanuel Macron d'ici au 7 mai est de présenter aux Français un projet au bénéfice de tous. Encourageant le dynamisme et les initiatives mais aussi soucieux de l'égalité des chances, protecteur des plus fragiles et capable de résister à la fascination du progrès. En d'autres termes, il lui faut susciter des raisons positives de voter pour lui, autres que la peur d'une victoire de Marine Le Pen. Sinon, le candidat centriste sera exposé au risque de mauvais reports de voix, tant des électeurs de gauche que de ceux de droite. Ce travail d'explication interdit tout triomphalisme – même sous la forme bénigne d'une fin de soirée électorale dans une brasserie parisienne.

Guillaume Goubert, directeur de LA CROIX

*Retrouvez ce dossier,
des vidéos, et plus encore
sur notre site Internet :*

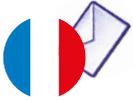
*[http://www.la-croix.com/France/
Politique/Election-presidentie
lle-2017-2016-08-30-1200785408](http://www.la-croix.com/France/Politique/Election-presidentielle-2017-2016-08-30-1200785408)*



Sommaire

Une France coupée en trois	7
Un candidat/un écrivain	11
Marine Le Pen, le poids du père	12
Emmanuel Macron, pas du jeu	16
La doctrine sociale	21
Des repères dans un monde politique imparfait.....	22
Les programmes	31
Le programme de Marine Le Pen	32
Le programme d'Emmanuel Macron.....	42
Economie : les grands débats	53
Faut-il sortir de l'Euro ?	54
Faut-il réduire les dépenses publiques?.....	60
Faut-il plus de protectionnisme ?	66
Faut-il libéraliser le marché du travail?.....	72





Élection présidentielle

Une France coupée en trois

Article paru le 25 avril 2017

- Le second tour de l'élection présidentielle, qui verra s'affronter Emmanuel Macron et Marine Le Pen, a fait voler en éclats le traditionnel clivage droite-gauche qui opposait jusque-là les deux grandes forces gouvernementales.
- L'attitude à l'égard de la mondialisation, qui est devenu le principal critère du vote, dessine selon les géographes et les sociologues deux, voire trois France.

En l'espace de quelques secondes, dimanche soir à 20 heures, la France a changé de visage. En qualifiant Emmanuel Macron et Marine Le Pen pour le second tour de l'élection présidentielle, les Français ont profondément bouleversé le paysage politique en faisant voler en éclats le traditionnel clivage droite-gauche qui voyait s'opposer depuis quarante ans, à chaque élection, les deux grands partis traditionnels. « *Les deux partis de gouvernement – PS et LR – ne représentent plus que 25 % des voix. Trois électeurs sur quatre ne veulent donc plus être prisonniers de l'alternance* », note Martial Foucault, directeur du Centre de recherches de Sciences-Po (Cevipof).

« *C'est un moment de rupture* », a confirmé hier sur France Inter le géographe Jacques Lévy qui, avec Christophe Guilluy, a théorisé depuis plusieurs années les nouvelles fractures géographiques et sociologiques qui opposent deux France : celle des métropoles et des grandes agglomérations, à l'aise avec la mondialisation et favorable à l'Union européenne, et celle des zones rurales et des périphéries, qui se vivent comme les premières victimes du libre-échange et de l'Europe. « *La carte de 2017 (des votes Macron et Le Pen, NDLR) recoupe exactement celle de 1992 et du référendum sur le traité de Maastricht. On a mis vingt-cinq ans pour accepter l'idée que le clivage le plus important était celui-là, alors que c'est ce que l'on constate partout en Europe.* »

Le géographe conforte ainsi le discours des deux finalistes qui, tout au long de la campagne, ont insisté sur ce nouveau clivage pour disqualifier les candidats du PS et de LR. Pour Marine Le Pen, la fracture se situe ainsi entre « *mondialistes* » et « *patriotes* ». Et, affirme-t-elle, elle ne pouvait rêver mieux comme adversaire du second tour qu'un Emmanuel Macron, ancien ministre de l'économie et ancien banquier chez Rothschild, qui est pour elle l'incarnation même de ces « *mondialistes décomplexés* » qu'elle dénonce à longueur de meetings. Le candidat d'En marche! insiste, lui, plutôt sur la nouvelle opposition entre « *progressistes* » et « *conservateurs* », présents dans les deux camps ; elle lui permet de rassembler des voix de droite comme de gauche. Il y a, a-t-il expliqué, une France moderne qui aspire au progrès et aux échanges, et une France du repli sur soi et de la nostalgie du passé.

L'analyse du vote de dimanche semble confirmer cette théorie des deux France. Un simple coup d'œil à la carte électorale suffit à voir apparaître très nettement une France qui va bien, regroupant la capitale, tout l'ouest mais aussi la région Rhône-Alpes, qui a placé Emmanuel Macron en tête, et une France des territoires désindustrialisés du nord et de l'est, mais aussi de ceux désertifiés du centre, ainsi que tout le littoral méditerranéen, qui ont voté majoritairement pour Marine Le Pen. Avec, au sein de ces territoires, des écarts très marqués entre les centres des grandes villes, qui votent massivement pour le leader d'En marche!, et les zones rurales ou périurbaines, la France périphérique, qui votent en faveur de la candidate du Front national.

Emmanuel Macron réalise ainsi ses meilleurs scores à Paris, avec 35 %, mais aussi à Lyon, Marseille, Nantes et Bordeaux, où il totalise plus de 30 % des voix alors que son adversaire peine à dépasser les 10 % (5 % à Paris). Il arrive également en tête dans de nombreuses préfectures, alors que Marine Le Pen réalise ses meilleurs scores dans les zones rurales et les petites villes. C'est le cas par exemple dans les Hauts-de-France, où elle arrive largement en tête, dans le bassin minier, l'Aisne et la Somme. Mais elle est devancée à Lille ou Amiens. Même chose en Normandie, où elle dépasse les 30 % dans plusieurs communes rurales de l'Eure et de Seine-Maritime, mais est devancée à Évreux ou au Havre par Emmanuel Macron et Jean-Luc Mélenchon.

Car c'est l'autre caractéristique du vote de dimanche: le candidat de La France insoumise fait jeu égal et parfois devance Marine Le Pen dans les banlieues ou les villes pauvres et à forte caractéristique populaire, comme Marseille ou la Seine-Saint-Denis, qui lui a accordé plus de 34 % des voix. « La France en colère est aussi en partie représentée par Jean-Luc Mélenchon. Si l'on additionne les scores des deux candidats, on arrive à environ 40 % des voix. Il existe une polarité de ces deux électors dont il faut tenir compte », décrypte Martial Foucault.

Une fracture qui se retrouve dans l'analyse sociologique du vote. Les électeurs d'Emmanuel Macron se recrutent largement chez les cadres supérieurs, les professions intellectuelles et les chefs d'entreprise, alors que ceux de Marine Le Pen sont majoritairement des employés et des ouvriers. Les premiers sont plus souvent indépendants, étudiants ou retraités alors que les seconds sont constitués de chômeurs et de salariés. Enfin, selon un sondage OpinionWay réalisé le jour du vote auprès de 9 000 personnes, 5 % seulement des électeurs du Front national estiment que la France doit s'ouvrir davantage au monde d'aujourd'hui contre 49 % des électeurs d'Emmanuel Macron ; ils sont 12 % à penser que l'appartenance à l'Union européenne est une bonne chose contre 78 % des électeurs de l'ancien ministre de l'économie. « *Le second tour verra s'affronter une France optimiste, ouverte, qui se projette sur l'avenir et une France pessimiste, fermée, inquiète de l'avenir. C'est sur ce choix que se décidera l'élection, bien plus que sur d'autres enjeux* », poursuit Martial Foucault.

Sauf que l'incroyable percée de Jean-Luc Mélenchon, qui totalise près de 20% des voix, contribue à brouiller les cartes et dessine, selon le sociologue Alain Mergier, une « *troisième France* ». C'est selon lui une population plus jeune, « *des mondialistes natifs qui se sentent européens et ouverts sur le monde mais souffrent de ne pas maîtriser cette mondialisation. Ils n'acceptent pas la domination des puissances économiques et financières et reprochent au pouvoir de ne pas être suffisamment autonome vis-à-vis de ces puissances, mais ils sont totalement opposés à l'anti-mondialisme radical d'une Marine Le Pen* », explique-t-il.

Alors que l'électorat FN et une partie de celui de la droite a, selon lui, une lecture « identitaire » de la mondialisation qui se traduit par une « *dilution de la France* » et de ses valeurs, ce troisième groupe est plutôt tourné vers l'avenir, ce qui explique que la question écologique soit au cœur de ses préoccupations. Ses électeurs vont chez Mélenchon, mais votent aussi pour partie Macron ou Hamon. « *La fracture géographique et sociologique vis-à-vis de la mondialisation est déjà ancienne, constate le sociologue. Ce que révèle cette élection, c'est l'émergence de ce troisième groupe qui grandit, qui a signé l'arrêt de mort des partis et va transformer en profondeur le paysage politique.* »

Céline Rouden

Un candidat/ un écrivain

Deux écrivains
dressent le portrait
des deux candidats
à l'élection présidentielle.

Marine Le Pen, le poids du père

par Denis Tillinac



Pour comprendre la fille il faut passer par la case du père. Étrange personnage que ce fils de marin-pêcheur breton, devenu député poujadiste puis chanteur exalté de l'Algérie française avant de fonder une officine longtemps marginale, bientôt parti assez opulent dans les urnes pour envisager la prise de l'Élysée. Jean-Marie Le Pen aura fédéré au long des années Giscard et Mitterrand des desperados de l'OAS, des pétainistes confits dans l'aigreur, des cathos intégristes en conflit avec leur libido, des paganistes du GRECE⁽¹⁾. Marine qui est née en 1968 a grandi dans la contre-société crépusculaire d'une extrême droite française où l'on n'abusait pas de la nuance. Un huis clos d'autant plus oppressant que sévissait dans la famille un patriarcat à la mode romaine, pimenté de conflits mauriaciens.

Marine avait 8 ans lorsqu'un attentat a fait exploser l'appartement familial ; elle en avait 16 lorsque ses parents se sont séparés en régaland la verve des chroniqueurs. Les médias méprisaient Le Pen. Être la fille de Jean-Marie Le Pen sous le règne « *culturel* » de Lang, de BHL, de Jean Daniel, ça forge un caractère et inspire des envies de revanche. Une petite fille ne peut pas aimer une société qui a voulu tuer son père.

Réputée indolente, fêtarde et moins portée au militantisme que ses deux sœurs, Marine a semble-t-il tergiversé au seuil de son destin après ses études de droit et des débuts laborieux au barreau. Le commerce au quotidien dans le réduit familial des grognards d'une « *réaction* » sans perspective aucune sinon l'ivresse de la castagne n'aide pas forcément une jeune femme à déployer ses ailes. Par amour filial, par défi, par orgueil ou par défaut, Marine a choisi de s'auto-adouber chevalière d'un lepénisme honni par la gauche, honni par la droite, honni par l'intelligentsia, honni par les médias. Elle a choisi un destin d'irrégulière en prenant place dans la forteresse FN au titre de responsable juridique. En attendant mieux. Dans le même temps, elle a convolé, divorcé, mis au monde trois enfants comme une femme « *ordinaire* ».

REPÈRES

De la fille de Le Pen à Marine

5 août 1968. Naissance de la fille cadette de Pierrette et Jean-Marie Le Pen.

1976. Attentat contre le domicile familial à Paris.

1983. Suit son père en campagne pour les élections municipales.

1992-1998. Avocate au barreau de Paris.

1998-2003. Directrice du service juridique du FN.

Depuis 1998. Conseillère régionale (successivement Nord-Pas-de-Calais, Île-de-France, Nord-Pas-de-Calais puis Hauts-de-France).

2002. Apparition au grand public au soir de la défaite de Jean-Marie Le Pen à la présidentielle.

Depuis 2004. Parlementaire européenne (Île-de-France puis Nord-Ouest).

2008-2011. Conseillère municipale d'Hénin-Beaumont.

Janvier 2011. Éluée présidente du FN face à Bruno Gollnisch.

2012. Obtient 17,9 % des suffrages exprimés au premier tour de la présidentielle.

Depuis mai 2015. Conflit juridique pour retirer à Jean-Marie Le Pen la présidence d'honneur du FN.

Tel fut le défi de Marine : conquérir le parti de son père, avec l'aval de son père, contre les amis de son père. D'où son soutien actif à toutes les épurations après la première, celle des partisans de Mégret, jusqu'au dernier réduit des fidèles (au père).

Depuis la prime enfance, Marine a vécu loin des sociabilités, loin des sensibilités ordinaires, recluse dans un bocal au verre dépoli, infra-monde manichéen où une vanne sur les Juifs, les Noirs, les Arabes, les homos, les francs-macs faisait rigoler. À partir du congrès de Tours (2011) où le père adouba sa fille contre son vieux compagnon Gollnisch, Marine a commencé à trouver ces vannes de mauvais aloi. Le FN prenait le vent dans ses voiles. Bientôt la conjonction du chômage, de l'islamisme radical et du foutoir dans les cités allait porter l'exaspération des petites gens à un haut niveau d'incandescence. Les scores du FN au premier tour des scrutins dépassaient ceux des deux partis fondés par Mitterrand (PS, 1971) et Chirac (RPR, 1977) qui co-orchestraient la bipolarisation. Restait le second tour, où le FN piétinait aux portes du pouvoir municipal, départemental, régional.

Comment sortir de l'impasse quand son fondateur use avec une malignité gourmande de la transgression pour entretenir le désir ? Comment gagner en respectabilité sans perdre en ardeur militante ? Comment conforter l'ancrage du FN dans les couches populaires tout en adressant des œillades aux classes moyennes ? Un tel projet impliquait de mettre au rancart les nostalgiques du 1^{er} REP⁽²⁾. Voire de ne plus vouer de Gaulle aux gémonies, quitte à braquer les pieds-noirs. Marine a beau aimer ce père, qu'elle a admiré et toujours défendu, elle veut un FN à sa botte, radicalement hostile au « système ».

Les dérapages incontrôlés – ou prémédités – de son père ne sont plus de mise. Philippot l'a séduite. Elle l'enrôle et le hisse sur les estrades. Cet énarque bien mis qui sourit rarement et se contrôle toujours l'aide à concevoir un projet franchement étatique, rompant avec le reaganisme de son père en faisant l'apologie du service public. Un souverainisme ombrageux accompagne la lutte contre l'immigration qui reste le socle invariable de la vulgate. Impasse sur les sujets dits « sociétaux » : les dirigeants du FN se signaleront par leur absence quand les « *Marches pour tous* » tireront de sa léthargie une droite conservatrice, plutôt provinciale, plutôt catholique qui votera Fillon aux primaires de la droite. La cause n'intéresse pas le FN marino-philippotiste qui en rajouterait plutôt sur la « *laïcité républicaine* ».

Ni droite ni gauche. Vers quel horizon politique Marine pilote-t-elle son destroyer ? Serait-elle tout simplement « *libertaire* » à l'instar des bobos de sa génération ? Les amis de son père le laissent entendre. Dans quelle mesure leur « *culture* » contre-révolutionnaire l'a-t-elle imprégnée ? Le marinisme est-il un surgeon du boulangisme ? Une bouture du bonapartisme ? Mystère. En tout cas les médias ne qualifient plus son parti de « *fasciste* », à l'exception de quelques archéos inconsolables du *Libé* sartrien de la haute époque : le FN est « *populiste* » comme les partis souverainistes en Hollande ou en Autriche. C'est toujours ça de pris.

Le meurtre du père devenait inéluctable. Et douloureux sans doute car ce père, Marine l'aimera toujours. Il restera l'homme de sa vie. Mais elle lui ressemble trop. Sous le velours d'un sourire contenu se laisse apercevoir une volonté de chef à la mode para plutôt que scout. Tôt ou tard, estime-t-elle, les orphelins de Giscard, de Chirac et de Sarko viendront lui mendier des circonscriptions et, alors, elle reconvertira son « *ni gauche ni droite* » en un combat contre le mondialisme.

S'abuse-t-elle ? L'ère inaugurée par Mitterrand et Chirac entre en agonie, la peur du terrorisme affole jusque dans les campagnes et la lutte des classes s'amplifie, ça lui promet des gains considérables au premier tour des présidentielles. Cependant le phénomène Macron reflète un désir de renverser la table sans trop casser de vaisselle. Les Français désirent un chambardement, mais ils ont peur de ce désir tout en s'émoustillant avec cette peur. En outre la saga lepéniste se complique de cette nièce toute fraîche, toute blonde, qui justement séduit les franges hésitantes de l'électorat de la droite des « *Marches pour tous* ».

Armée d'un charisme indéniable et d'un aplomb rare à son âge, Marion défie Marine par le seul fait de son existence. Or la tante ne peut pas moucher sa nièce sans endommager gravement l'image apaisée de « *son* » FN. Car c'est le sien, et cette guerrière découpée dans le granit breton ne peut supporter la moindre atteinte à son autorité. Elle a trop de revanches à prendre, trop de comptes à régler entre soi et soi. Faute d'une sérénité qui n'est pas dans sa nature, elle veut s'éprouver dans un rapport de force contre on ne sait quels démons. Si j'étais Marion, j'évitais de la mettre à bout de patience. Si j'étais Philippot, je me méfierais, elle le sacrifiera sans merci en tant que de besoin. Faire oublier sa généalogie est son drame intime. Délepeniser le parti fondé par Jean-Marie Le Pen : défi d'autant plus rude qu'outre le parricide il exige de renoncer à la fierté d'être une irrégulière.

Denis Tillinac

⁰ Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne, connu sous l'appellation « Nouvelle Droite ».

¹ 1^{er} régiment étranger de parachutistes.

Denis Tillinac



Stéphane de Sakutin/AEP

Né en 1947 à Paris, l'écrivain et journaliste Denis Tillinac a travaillé comme reporter dans la presse quotidienne régionale (*La Montagne, La Dépêche du Midi*), avant de publier son premier livre en 1979, *Spleen en Corrèze*, tiré de cette expérience de localier. Il a publié, depuis, une cinquantaine de récits, essais et romans dont *Le Mystère Simenon, L'Été anglais, Chirac le Gaulois, Sur les pas de Chateaubriand* ou les *Dictionnaires amoureux* de la France et du catholicisme. Il a dirigé les Éditions de La table ronde de 1991 à 2006. Passionné de rugby et de politique, il est membre de la convention de la Fondation Charles-de-Gaulle.

Emmanuel Macron, pas du jeu

par Laurence Cossé



Il est svelte, gracieux. On l'imagine danseur, funambule. Il brigue l'Élysée. Il croit en lui, depuis longtemps sans doute. Nombreux sont ceux qui ne croient pas qu'il ait la carrure de son ambition.

Il est sérieux, méthodique, jusque dans les paris téméraires dont il est coutumier. Beaucoup ont du mal à le prendre au sérieux.

Il ne s'est pas juré à 15 ans d'être un jour président de la République. Il se rêvait en normalien-écrivain. Il a échoué au concours de ses rêves et n'a pas achevé ses premiers romans. Il s'est retrouvé fonctionnaire et il a pris goût à l'action publique, banquier et il a pris goût au pouvoir, ministre et il a pris goût à la politique. Peut-être se tournera-t-il un jour vers la méditation ou la mer, ou reviendra-t-il au roman. Visiblement il sait qu'il y a un au-delà du pouvoir, un ailleurs. On le traite d'opportuniste.

À 12 ans il a demandé le baptême. Au lycée, il ne se liait qu'avec les professeurs. À 16 ans il est tombé amoureux d'une femme qui avait deux fois son âge, il s'est juré et il lui a juré qu'il l'épouserait. Il l'a épousée à l'âge où les autres se séparent de leur première petite amie. C'est bien simple, il a toujours eu 15 ans de plus que son âge, ce qui lui donne aujourd'hui quelque 54 ans. On trouve qu'il lui manque la maturité indispensable à un chef d'État.

Il a été fonctionnaire à Bercy (un bon observatoire de l'État et de l'administration) et précisément inspecteur des finances (vue imprenable sur les dysfonctionnements de la fonction publique), banquier d'affaires (il devrait être interdit de se présenter à quelque élection que ce soit si l'on n'a jamais travaillé dans une entreprise), secrétaire général adjoint de l'Élysée (au cœur du pouvoir), ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique à 36 ans. On le qualifie de novice, de petit coq sans expérience.

REPÈRES

L'irrésistible ascension

21 décembre 1977. Naissance à Amiens, de parents médecins.

1993. Scolarisé à La Providence, établissement jésuite d'Amiens, il rencontre Brigitte Trogneux, professeur qui anime le club théâtre en classe de première. Ils se marieront en 2007.

1995-2001. Après deux échecs au concours de l'ENS, il obtient un DEA en philosophie et intègre Sciences-Po.

2002. Intègre l'Ena, d'où il rejoint l'inspection des finances.

2007. Nommé rapporteur adjoint de la Commission Attali.

2008. Entre à la banque d'affaires Rothschild, où il est promu en 2011 associé-gérant.

2012. Le conseiller économique du candidat Hollande à la présidentielle devient le secrétaire général adjoint de l'Élysée.

2014. Ministre de l'économie dans le gouvernement Valls.

2016. Crée son mouvement politique, En marche ! le 6 avril, puis démissionne du gouvernement le 30 août.

16 novembre 2016. Annonce sa candidature à la présidentielle.

C'est un cérébral, un calculateur. On lui reproche ses « *Je vous aime* » aux foules qui l'acclament, à l'évidence aussi prémédités que toutes ses déclarations.

Il a la séduction dans le sang, de belles mains dont il joue ; il sourit beaucoup. On le taxe d'être « *glamour* ».

Il a quitté son poste de ministre et celui qui l'avait mis sur orbite pour voler de ses propres ailes. Il a renoncé au confort de son statut d'inspecteur des finances. Il a pris le départ dans la course à la présidentielle alors que tout le monde autour de lui trouvait cela prématuré. Il a le goût du risque. On dit qu'il a de la chance. Quand François Hollande a renoncé à se représenter, quand les juges ont commencé à enquêter sur François Fillon, quand Alain Juppé a confirmé qu'il ne repartirait pas au combat, chaque fois on a répété : une chance insolente.

Lorsqu'il emploie le mot « *intempestif* », il précise « *au sens nietzschéen* ». Interrogé sur l'écriture de l'Histoire il tient à dire qu'à cet égard il n'est « *pas leibnizien* ». Il a été des années membre du comité de rédaction de la revue *Esprit*. C'est un intellectuel. Il est l'un des seuls candidats à la présidentielle à parler vraiment de culture et à lui faire la part belle dans son programme. On voit en lui un technocrate, un banquier, un sous-marin des Rothschild, un suppôt de la finance. Les intellectuels de métier le regardent de haut.

Il emploie à l'oral plus de termes latins que de mots anglais, « *Il faut faire sa place au dissensus dans le débat public* », « *Ne cédon pas à cet imperium* ». Il est, de tous les candidats, le plus engagé en faveur de l'Union européenne. On veut qu'il incarne l'américanisation des esprits, la sous-culture internationale.

Il écoute. Il est pédagogue. À un éleveur d'Orthez qui l'interpelle au Salon de l'agriculture il parle comme il parlerait dans le grand amphithéâtre de Sciences-Po, administration de l'agriculture, formation des prix. On dit : c'est un beau parleur, un manipulateur.

Il voudrait désamorcer la violence idéologique à la française et l'incessant affrontement gauche-droite. Il estime que nous vivons « *un temps de recomposition profonde et radicale* ». On l'accuse de rechercher un consensus fumeux. Il est optimiste. On hausse les épaules : le présomptueux !

Il a pour ambition de concilier social-démocratie et libéralisme. Il n'est pas le premier. Ça s'est vu ces dernières années dans des démocraties respectables.

On gronde : ça n'existe pas. Ça n'a jamais existé en France, donc ça ne se peut pas. « *Je ne suis pas socialiste* », dit-il. On est sûr qu'il sera un François Hollande bis et qu'il poursuivra les politiques amorcées depuis cinq ans.

Il prend ses distances avec Manuel Valls lorsque celui-ci se rallie à lui parce qu'il ne veut pas être assimilé au gouvernement sortant. « *Je n'ai pas fondé une maison d'hôtes* », dit-il. On le traite de candidat attrape-tout, de papier tue-mouche.

Pour certains, c'est le Rocard de sa génération, pour d'autres un clone de Giscard. Il ne reprend aucun des rôles du répertoire. Ce n'est pas du jeu.

On a beau chercher dans la riche littérature française des archétypes à quoi le comparer, on ne trouve pas. Il est mieux coiffé que René. Il a passé l'âge de l'adolescent possédé par *Le Diable au corps*. Il n'est pas désabusé ni cynique comme Rastignac. Il n'a pas la duplicité et la cruauté de Julien Sorel, ni la candeur de Fabrice del Dongo, ni le riche papa de Lucien Leuwen, ni l'inconstance d'Adolphe, ni l'indécision de Frédéric Moreau. Il a de bons nerfs. Il se couche au lever du jour et a toujours l'air frais. Il est énervant. Il énerve.

Il a le vent en poupe. Les sondages le donnent gagnant. Trop, c'est trop. L'impertinence a ses limites. On cherche le loup. On attend le moment où *Le Canard enchaîné* va découvrir la banque étrangère où fructifient ses bonus acquis chez Rothschild.

L'effronté a brûlé les étapes et veut modifier les règles du jeu. Depuis qu'il s'est lancé dans la course, ses adversaires et leurs soutiens lui ont décoché des flèches par milliers, sans affecter sa popularité. Mais il n'a encore rien vu, nous n'avons encore rien vu. À l'approche du scrutin, c'est un tir de barrage que va lâcher contre lui sans répit sa terrible rivale, cette Junon à qui il entend bien barrer la route, cette fille de Titan qu'il est le seul à menacer dans l'Olympe. Cette furie capable de prendre les traits et la voix de Stentor a envoyé des serpents tuer le jeune Hercule, elle s'est alliée à Minerve pour perdre Pâris, elle a armé ses affidés contre Énée. Elle va se déchaîner pour faire mordre la poussière à Emmanuel Macron.

Laurence Cossé

Laurence Cossé



Née en 1950, Laurence Cossé est auteur de théâtre, de nouvelles et d'une douzaine de romans, parmi lesquels *Les Amandes amères* et *Le Coin du voile*. Elle a été journaliste et productrice-déléguée à France Culture. Elle a reçu en 2015 le grand prix de littérature de l'Académie française pour l'ensemble de son œuvre. Son dernier livre, *La Grande Arche* (Gallimard), qui raconte la construction du monument du quartier de la Défense à travers l'histoire de son architecte, a reçu le prix François-Mauriac et le prix du livre de l'Académie d'architecture 2016. Laurence Cossé est chroniqueuse à *La Croix* chaque mercredi depuis janvier 2016.

La doctrine sociale

Pour voter, l'Église catholique propose des repères sans marquer de préférence pour l'un des candidats.

Des repères dans un monde politique imparfait

En matière de vote, l'Église ne dicte pas de comportement, consciente qu'aucun parti ne correspond pleinement à ses exigences éthiques.

Toutefois, les principes de son enseignement social sont là pour aider à se forger, en conscience, une opinion propre.

« La Croix » présente six thèmes qui traversent les débats de la campagne présidentielle à la lumière de la doctrine sociale de l'Église.

Pour qui voter en tant que chrétien ? Si la question revient inévitablement à l'approche de chaque élection, c'est que l'Église catholique et son enseignement social n'y répondent pas. Ou en tout cas, pas par un nom. D'abord, parce qu'elle considère elle-même qu'il n'existe pas de réponse évidente à cette question. Les débats et les dilemmes qui animent les chrétiens en période électorale le montrent bien. L'Église, d'ailleurs, souligne la légitimité de cette pluralité d'opinions et d'engagements politiques. « *Le chrétien ne peut pas trouver un parti qui corresponde pleinement aux exigences éthiques qui naissent de la foi et de l'appartenance à l'Église* », indique par exemple le Compendium de la doctrine sociale de l'Église. Et à ceux qui seraient tentés de présenter un parti ou un candidat comme « *celui des chrétiens* », la constitution *Gaudium et spes*, issue du concile Vatican II, répond clairement : « *Personne n'a le droit de revendiquer d'une manière exclusive pour son opinion l'autorité de l'Église* » (n. 43).

« *Inutile de se lamenter sur l'absence du candidat idéal ou de l'homme providentiel !* », exhortait récemment Mgr Dominique Rey, évêque de Fréjus-Toulon, dans une réflexion sur les prochaines élections. « *Il n'y a bien sûr pas de "programme politique chrétien" clé en main directement révélé par le Christ* », ajoutait-il. Pour autant, l'Église n'abandonne pas ses fidèles face à leur devoir démocratique.

« *L'Église ne dicte pas de comportement, résume le Père Henri Madelin, jésuite. Mais la doctrine sociale présente un ensemble de principes, que les catholiques sont invités à utiliser pour se faire une opinion.* » Quels sont ces principes ? On peut rappeler ici les plus importants : la recherche du bien commun, le droit de propriété et la destination universelle des biens, la solidarité et la subsidiarité.

Sur certains sujets, la doctrine sociale de l'Église se fait aussi plus précise, et peut exprimer une position claire sur des débats actuels. On pense par exemple



Aucun programme ne correspond pleinement aux exigences éthiques de l'Église.

au repos dominical ou au respect de la vie. Mais même ces points d'attention ne permettent pas toujours de dégager un « *bon choix* » objectif. « *Même si un sentiment d'urgence peut exister sur certains sujets, l'ensemble d'un comportement politique ne doit pas être ramené à un seul point de la doctrine sociale* », estime d'ailleurs le Père Henri Madelin.

Quant aux « *points non négociables* » énoncés en 2006 par Benoît XVI (voir repères page 4), appliqués strictement, ils disqualifient d'emblée tous les candidats à la présidentielle française. Or, la participation des fidèles à la vie politique est une exigence constante de l'Église. « *Les catholiques (...) ne peuvent se désintéresser de ce qui touche à la vie en société, la dignité et l'avenir de l'homme* », rappellent les évêques de France dans leur texte d'octobre 2016, Dans un monde qui change retrouver le sens du politique.

Dans l'isolement, l'électeur catholique se retrouve donc au cœur de cette tension entre les principes découlant de sa foi, et l'imperfection d'un système politique et de ses acteurs. Et il n'a en fin de compte d'autre recours que son propre discernement. Mgr Jean-Luc Brunin, évêque du Havre, intitulait d'ailleurs un texte récent sur les élections par cette formule, frustrante peut-être, mais jamais démentie : « *Voter, c'est discerner* ».

Gauthier Vaillant

Pour aller plus loin

- *Notre bien commun. Connaître la pensée sociale de l'Église pour la mettre en pratique*, Éd. de l'Atelier, 2014, 10 € (avec un DVD).
- *Pour une économie humaine*, Pierre d'Ornellas, Yves Morvan et 71 acteurs de la société civile, Salvator, avril 2017, 18 €.
- *La pensée sociale de l'Église racontée à ceux qui n'en savent rien*, Christian Pian, Éd. de l'Atelier, 2013.
- *Doctrine sociale de l'Église : une histoire contemporaine*, Baudouin Roger, Cerf, 2012.

EUROPE

Un projet « civilisationnel »

« *Je rêve d'une Europe jeune, capable d'être encore mère (...). Je rêve d'une Europe qui prend soin de l'enfant (...). Je rêve d'une Europe des familles.* » Sans relâche, le pape François rappelle l'attachement à l'Europe comme « *projet civilisationnel* ». Ses pères fondateurs – le Français Robert Schuman, l'Allemand Konrad Adenauer, l'Italien Alcide de Gasperi – sont d'ailleurs tous issus de la mouvance chrétienne démocrate. « *Quant à l'Église, elle s'est toujours gardée de prendre position ou de trop entrer dans les détails, souligne le jésuite Pierre de Charentenay. Toutefois, elle soutient sans réserve les deux piliers sur lesquels a été bâti l'édifice européen : la solidarité et la subsidiarité.* »

Le premier principe pose un lien d'assistance et d'interdépendance entre les États membres. Le second, déjà présent chez Thomas d'Aquin avant d'être consacré par Pie XI dans *Quadragesimo anno* (1931), conduit à ne pas faire à un échelon plus élevé ce qui peut être fait à un échelon plus bas. Cette nécessité d'agir au niveau le plus pertinent, introduite dans le traité de Maastricht (1992), porte, là encore, la touche de dirigeants européens marqués eux aussi par le christianisme social, à l'instar d'un Jacques Delors.

La tournure de plus en plus technique qu'a prise la construction européenne, le sentiment croissant des Européens d'un « *éloignement* » des décisions prises, mais aussi le repli de l'Europe derrière ses frontières : toutes ces évolutions récentes préoccupent l'Église au nom de sa doctrine sociale.

« *L'Europe retrouve l'espérance lorsque l'homme est le centre et le cœur de ses institutions* », a rappelé le pape en recevant à Rome les dirigeants de 27 États de l'Union européenne. Dans « *la solidarité* » aussi, « *qui est le plus efficace antidote contre les populismes modernes* ».

Samuel Lieven et Anne-Bénédicte Hoffner

FAMILLE

La vie, le premier des droits fondamentaux

« *Droit à la vie* » et « *droits de l'enfant* » sont à la base du discours de l'Église sur les questions bioéthiques. Parce que le décalage entre ce discours et les évolutions



Débat « Élections 2017, des chrétiens s'interrogent... » au centre pastoral parisien Saint-Merry, en janvier.

de la société est toujours plus grand, les sujets bioéthiques sont sans doute ceux qui attirent à l'Église les plus vives critiques.

Pour elle en effet, la vie, considérée comme « *le premier des droits fondamentaux* » par Jean-Paul II dans l'encyclique *Evangelium vitae* (n° 20), s'étend « *de sa conception à sa fin naturelle* ». De ces bornes découle l'opposition inconditionnelle de l'Église à l'avortement et à l'euthanasie.

Farouche opposante au « *droit à l'enfant* », elle condamne aussi moralement toutes les « *techniques de reproduction* » – fécondation in vitro, procréation médicalement assistée avec donneur de gamètes, gestation pour autrui – qui font apparaître l'enfant « *comme le résultat d'un acte technique plus que comme le fruit naturel de l'acte humain* » (*Compendium*, n° 235).

L'utilisation de l'embryon pour la recherche scientifique et le clonage, même à but thérapeutique, est également condamnée puisque ces démarches supposent la production puis la destruction de l'embryon (*Compendium*, n° 236).

C'est encore au nom des « *droits de l'enfant* » que l'Église défend « *la famille fondée sur le mariage et la complémentarité des deux figures, paternelle et maternelle* » et

considère l'ouverture du mariage aux couples homosexuels comme « *un changement radical (...) au détriment grave du bien commun* » (n° 228).

Pour être d'une importance particulière, source de mobilisation pour de nombreux catholiques, ces questions du début et de la fin de vie ne doivent pas faire oublier que l'Église se soucie également du respect de la dignité des personnes à tous les autres moments de la vie.

Gauthier Vaillant

EMPLOI

Les critères d'un travail digne

Tout en condamnant certaines dérives du monde professionnel, la doctrine sociale de l'Église n'a cessé, depuis l'encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII (1891), de réaffirmer qu'au-delà de toute logique économique, le travail individuel est « *un bien de l'homme* ». Expression de sa « *dignité* », il lui permet de « *se réaliser lui-même* » (*Laborem exercens*, n. 9). L'Église a toujours évoqué « *en filigrane ce contraste entre aspects positifs et négatifs du travail, entre la peine nécessaire et le surcroît d'humanité* », explique Françoise Terrel-Salmon, l'ex-rédactrice en chef de la revue jésuite *Projet*, sur le site du Ceras.

Alors que les questions du temps de travail, de l'augmentation du smic et du travail dominical – clairement condamné par l'Église – se posent aujourd'hui en toile de fond des débats de la présidentielle, l'Église prône, depuis la fin du XIX^e siècle, une dignité professionnelle garantie par un « *juste salaire* », des « *conditions de travail respectant les personnes* » et un droit au repos négocié dans « *tout contrat passé entre patrons et ouvriers* » (*Rerum novarum* n. 33). Pour les encadrer, elle insistera, près d'un siècle plus tard, sur la responsabilité des syndicats, « *porte-parole de la lutte pour les justes droits des travailleurs* » (*Laboratem exercens*, n. 20).

Depuis les années 1990, elle met en garde contre les excès du capitalisme, du néolibéralisme et la marchandisation de la société, entravant certains droits individuels. « *Le marché ne doit pas devenir le lieu de la domination du fort sur le faible* », rappelait Benoît XVI dans *Caritas in veritate* (n. 36). Le pape François ne cesse lui aussi de dénoncer « *un système économique qui place le dieu argent au centre de tout, et non l'homme et la femme* », de fustiger cette « *mentalité régnante qui met le flux des personnes au service des capitaux* », provoquant « *l'exploitation des employés comme s'ils étaient des objets à utiliser et à jeter* ».

Malo Tresca

IMMIGRATION

Une tradition d'accueil

La question des migrations humaines est une priorité de l'Église depuis la fin du XIX^e siècle. « *L'accueil de l'autre est le cœur même de l'éthique chrétienne* », résume le jésuite Pierre de Charentenay. Pourtant, ces derniers mois, l'ampleur sans précédent de la crise des migrants a divisé les catholiques entre eux, comme le reste de la société, sur la question de l'accueil. Le pape François lui-même, tout en jugeant « *qu'il n'est pas humain de fermer les portes* », a invité en novembre les États à la « *prudence* » en la matière. En France, les évêques veulent aussi se montrer attentifs au « *sentiment d'insécurité* » lié à la montée des flux migratoires.

Historiquement, l'Église a d'abord perçu, sous Pie XII, l'immigration comme un phénomène positif, avant qu'elle ne devienne un « *mal nécessaire* » sous Jean-Paul II (*Laborem exercens*, 1981). « *Dès lors, le fait migratoire est présenté comme une conséquence des dysfonctionnements planétaires* », observe dans un article de 2012 le jésuite Christian Mellon.

Aujourd'hui, la doctrine sociale de l'Église invite à voir l'immigration comme « *une ressource, plutôt qu'un obstacle au développement* » (Compendium, n° 297). Attentive à la dignité des immigrés, elle indique aussi très clairement que « *le droit au regroupement familial doit être respecté et favorisé* » (n° 298).

Mais l'Église juge aussi « *indispensable* » la réglementation des flux migratoires « *selon des critères d'équité et d'équilibre* », et à des fins de bonne intégration des personnes immigrées dans leur pays d'accueil, et souligne l'importance d'encourager le développement des pays d'origine – Benoît XVI mettait en avant en 2013 le « *droit à ne pas émigrer* ».

Samuel Lieven et Gauthier Vaillant

SÉCURITÉ ET DÉFENSE

Respect des principes d'un État de droit

Selon l'Église, la guerre reste théoriquement possible. La doctrine de la guerre juste, progressivement définie par les théologiens, établit quand et dans quelles limites recourir aux armes, en cas de légitime défense, ou pour désarmer l'agresseur d'un tiers.

Ces critères traditionnels (juste cause, intention droite, ultime recours, proportionnalité...) n'ont pas perdu de leur pertinence. Toutefois, la lutte contre le terrorisme rend l'évaluation des situations plus complexe en matière de défense et de sécurité nationale.

Il est certes légitime pour les gouvernements de protéger leur population contre les attentats, mais comment lutter contre le terrorisme sans se laisser entraîner dans la spirale de la violence, alors même que les options ordinaires des relations internationales ne sont plus accessibles (échanges pacifiques, négociation)?

Sur ce point, si l'Église condamne absolument le terrorisme, rien – pas même « *le droit de se défendre contre le terrorisme* » (Compendium, n° 514) – ne permet de justifier le non-respect des droits de l'homme et des principes d'un État de droit.

Or, comme le rappelle Monique Canto-Sperber (1), la lutte contre le terrorisme – et ses moyens qui relèvent davantage d'opérations de police (renseignement, infiltration de réseaux) que d'opérations militaires – « *a du mal à se plier aux règles de limitation qui caractérisent tout combat légitime* »... L'Église met donc en garde contre le risque de dérives inacceptables dans cette lutte.

Elle rappelle également la nécessité de combattre ses causes : « *La collaboration internationale (...) doit comporter aussi un engagement particulier sur les plans politique, diplomatique et économique pour résoudre avec courage et détermination les éventuelles situations d'oppression et de marginalisation qui seraient à l'origine des desseins terroristes* », affirmait ainsi Jean-Paul II le 1^{er} janvier 2002.

Céline Hoyeau

¹ *Le Bien, la Guerre et la Terreur. Pour une morale internationale*, Plon, 2005.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Quelle place pour l'homme sur terre ?

Critique du consumérisme, du développement irresponsable, de la surexploitation des ressources... En montrant sans fard, dans *Laudato si'*, la gravité de la situation, le pape François a appelé en juin 2015 à élaborer « *un nouveau paradigme* » pour « *la préservation de la maison commune* » : celui d'une « *écologie intégrale* », bâtie sur de nouveaux modèles de développement et sur une redéfinition du progrès.

Non plus axé sur la croissance ou l'accumulation de richesses, celui-ci doit se concentrer sur une augmentation de la « *qualité de la vie* », impliquant l'abandon

par l'homme des logiques de domination, de gaspillage. La responsabilité « *anthropologique* » à l'origine de la « *destruction insensée du milieu naturel* », déjà pointée du doigt par Jean-Paul II en 1991 dans *Centesimus annus* (n. 37), y est clairement réaffirmée.

Dès lors, comment l'homme doit-il manifester cette nouvelle prise de conscience écologique ? « *Comme l'invite à le faire le pape François, il doit considérer la nature comme une instance morale* », résume Dominique Vermersch, recteur de l'Université catholique de l'Ouest, auteur de *Économie politique agricole et morale sociale de l'Église*. Mais jusqu'à quel point ?

L'Église ne s'en cache pas : certains adeptes de la *deep ecology* – “écologie profonde”, du nom de ce courant préconisant un changement radical du rapport de l'homme à la terre –, l'inquiètent. Ces militants prônent une politique anti-nataliste aboutissant, à terme, à la disparition de l'espèce, considérée comme « *prédatrice* ».

Benoît XVI, lorsqu'il était cardinal, avait dénoncé, dans une catéchèse sur la création, l'apparition de cette « *mentalité qui considère l'homme comme un trouble-fête qui abîme tout, un cancer, le vrai fléau de la nature* », rejetant l'humanisme biblique.

Malo Tresca

REPÈRES

Les « principes non négociables » de Benoît XVI

2002. « Note doctrinale concernant certaines questions sur l'engagement et le comportement des catholiques dans la vie politique ». *Le cardinal Joseph Ratzinger, alors préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, dresse une liste de « principes éthiques » qui « ne sont pas “négociables” », devant éclairer et encadrer l'action des chrétiens en politique (nulle part, toutefois, il ne dit que ce sont des critères de vote à proprement parler) : la protection de la vie ; la défense de la famille fondée sur le mariage homme-femme ; la liberté d'éducation ; la protection sociale des mineurs ; la libération des victimes des formes modernes d'esclavage ; une économie au*

service de la personne et du bien commun, dans le respect de la justice sociale ; la paix.

2012. « *Sacramentum caritatis* ». *Dans cette encyclique, Benoît XVI estime que la défense de certaines valeurs qui « ne sont pas négociables » s'impose « avec une exigence particulière » aux baptisés qui occupent un poste de décision politique. Il cite à nouveau les trois points précédents, en y ajoutant « la promotion du bien commun sous toutes ses formes ».*

2014. *Le pape François, dans un entretien au Corriere della Sera, resitue ces principes dans l'enseignement plus large de l'Église, dont aucune valeur ne serait plus négociable que les autres.*

Pour aller plus loin, *sur le site de La Croix, le blog « la doctrine sociale sur le fil »*

Les programmes

Décryptage
des propositions
des deux candidats.



Joël Saget/AFP

Le programme de Marine Le Pen

Au travers des « 144 engagements présidentiels » destinés à « remettre la France en ordre en cinq ans », la présidente du Front national entend afficher la ligne souverainiste et sociale qu'elle avait déjà défendue en 2012. Au choix « mondialiste » de ses principaux adversaires, elle oppose un choix « patriote », un terme beaucoup utilisé dans ses discours et dans la présentation de son programme. Ce choix implique avant tout un retour aux frontières, non seulement économiques mais aussi physiques. La sortie de l'euro et le retour à une monnaie nationale, la fin du libre-échange par la mise en place d'un « protectionnisme intelligent » s'accompagnent de la sortie de l'espace Schengen et du rétablissement des frontières nationales « pour en finir avec l'immigration incontrôlée ». Le retour à une pleine souveraineté (monétaire, législative, territoriale et économique) qui se trouve au cœur de son programme vise à réactiver le mythe gaulliste d'une France puissante et indépendante.

Au fil de ses propositions, les nouvelles thématiques mises en avant par Marine Le Pen depuis qu'elle a succédé à son père – comme la défense d'une laïcité stricte ou le retour à un État fort et protecteur – cohabitent cependant avec celles que le FN a toujours portées : sécurité, immigration, identité nationale. Tous les fondamentaux du Front national, hérités d'une extrême droite nationaliste et poujadiste, restent bien présents : préférence nationale, remise en cause du droit du sol, défense du patrimoine et des traditions, localisme, liberté des entrepreneurs, protection animale... La candidate tente de faire tenir ensemble toutes les clientèles du Front national, au risque parfois du grand écart et de la confusion.

Céline Rouden

EMPLOI

Rétablir les frontières pour « relocaliser les emplois »

Rétablir les frontières de la France. C'est le leitmotiv du programme de Marine Le Pen. En introduction à ses 144 engagements présidentiels, elle oppose aux « mondialistes » son « choix patriote ». Et explique qu'elle veut « rendre sa liberté » au pays, « relocaliser nos entreprises et donc nos emplois ».

La préférence nationale est le pivot de ses propositions. Ainsi, engagement est pris d'organiser « un référendum sur notre appartenance à l'Union européenne » avec en premier lieu la sortie de l'euro. L'engagement 35 propose ainsi « le rétablissement de notre monnaie nationale adaptée à notre économie, levier de notre compétitivité », afin de « soutenir les entreprises françaises ». Le document ne détaille pas concrètement le scénario de sortie de ce « Frexit » en vue d'une « France prospère ». Mais le Front national a admis qu'il faudrait notamment un contrôle provisoire des capitaux pour éviter la fuite des investisseurs. Avec des conséquences négatives pour les entreprises mais aussi le pouvoir d'achat et l'épargne des ménages (*La Croix* du 6 avril).

« Face à la concurrence internationale déloyale », et toujours au nom de la préférence nationale, Marine Le Pen propose également « un protectionnisme intelligent » avec une « taxe de 3 % sur les produits importés », « un plan de réindustrialisation », et « un contrôle des investissements étrangers qui portent atteinte à nos intérêts nationaux ». Sans détailler la manière de parvenir à ces objectifs, et le coup de frein à l'activité des entreprises que cela pourra provoquer.



« Soutenir les entreprises françaises face à la concurrence internationale déloyale par la mise en place d'un protectionnisme intelligent et le rétablissement d'une monnaie nationale adaptée à notre économie. »

La préférence nationale concernera aussi le marché du travail avec la création d'une « taxe additionnelle sur l'embauche des salariés étrangers ». Une mesure contraignante pour le monde économique, qui augmentera le coût du travail au détriment, en particulier, des secteurs en pénurie de main-d'œuvre.

Dans le même temps, le FN dit pourtant vouloir aider les TPE-PME : baisse des charges sociales et de la « complexité administrative et fiscale » (notamment sur les seuils sociaux), et maintien du taux réduit de l'impôt sur les sociétés à 15 % (contre 33 %). La commande publique sera réservée aux entreprises françaises si l'écart de prix est raisonnable, dont « une partie aux PME ». Elle se penche aussi sur les indépendants et propose de conforter leur protection sociale par une refonte du RSI.

Le FN consacre aussi un chapitre au pouvoir d'achat des ménages, toujours articulé autour de la préférence nationale. Aucun cadrage économique ou budgétaire ne figure parmi les 144 engagements présidentiels. Le numéro 43 prévoit seulement de « remettre de l'ordre dans nos finances publiques par la fin des mauvaises dépenses, notamment liées à l'immigration et à l'UE, et par la lutte contre la fraude fiscale et sociale. » Et contre « la dépendance aux marchés financiers », le FN prévoit d'autoriser à nouveau la Banque de France à financer le budget de l'État. Autrement dit, faire tourner la planche à billets.

Marie Dancer

et aussi...

Un référendum d'initiative populaire

Pour « rendre la parole au peuple », Marine Le Pen propose de recourir davantage au référendum en modifiant la Constitution. La présidente du FN veut par ailleurs créer « un vrai référendum d'initiative populaire », déclenché automatiquement pour tout projet de loi ayant recueilli 500 000 signatures de citoyens – soit un peu plus de 1 % de la population – comme en Suisse.

Réforme du logement social

Elle prévoit une réforme en profondeur du logement social, pour le destiner à « ceux qui en ont le plus besoin » et « en (le) réservant prioritairement aux Français ». Elle s'engage à réduire de 10 % les droits de mutation, à baisser la taxe d'habitation, à lancer un plan de construction de logements étudiants et à revaloriser de 25 % les APL pour les moins de 27 ans.

SÉCURITÉ

« Réarmer massivement » l'État

Une France « sûre », « en ordre » et « libre » : tels sont les objectifs de la politique sécuritaire de Marine Le Pen. À l'intérieur, cela passera par un « réarmement massif » des forces de l'ordre, humain, matériel et juridique : recrutement de 15 000 policiers et gendarmes – plus que tous les autres candidats –, modernisation des matériels, « présomption de légitime défense »... La candidate du Front national soigne ces agents susceptibles de voter pour elle : près d'un sur deux serait prêt à lui donner son bulletin.

Marine Le Pen promet aussi de « désarmer » les banlieues, notamment en ciblant les « 5 000 chefs de bandes identifiées par le ministère de l'intérieur ». Elle leur opposera une « tolérance zéro » en matière judiciaire : rétablissement des peines planchers, suppression des remises de peines automatiques, instauration d'une peine de perpétuité réelle incompressible. Autant de mesures qui demanderont un immense investissement dans les prisons : elle envisage de créer 40 000 places en cinq ans pour un coût global de 2,3 milliards (10 000 places en coûteraient, selon Manuel Valls alors premier ministre, 3 milliards).

Sur le terrorisme, Marine Le Pen dénonce un gouvernement actuel « dépassé, ahuri, tétanisé ». Elle propose un renforcement et une refonte du renseignement, mais aussi la déchéance de nationalité et « l'expulsion de tous les binationaux liés à une filière djihadiste ». Elle vise aussi les « réseaux fondamentalistes islamistes », en fermant toutes les « mosquées extrémistes recensées » et en « expulsant tous les étrangers en lien avec le fondamentalisme, notamment les fichés S ». Des promesses en rupture avec la convention européenne des droits de l'homme qui interdit les expulsions si la personne risque des traitements inhumains dans son pays. Mais Marine Le Pen a déjà dit tout le mal qu'elle pensait de ces « institutions internationales » qui « imposent au peuple une vision que celui-ci rejette »...

Céline Rouden et Flore Thomasset

FAMILLE

Réserver les allocations familiales aux Français

Les questions de famille et de bioéthique sont sensibles au Front national car deux lignes s'y affrontent. La première est celle de Florian Philippot, vice-président du parti, partisan d'une approche plutôt libérale et convaincu que les sujets sociétaux sont secondaires pour l'électorat du FN ; la seconde est incarnée par la députée du Vaucluse, Marion Maréchal-Le Pen, proche de certains milieux catholiques et attachée à une approche traditionnelle de la famille. Cette dernière considère au contraire ces sujets comme fondamentaux.

Pour le programme, décliné en 144 engagements, Marine Le Pen a néanmoins dû trancher. Plus question, comme en 2012, de proposer de dérembourser l'avortement : « Cette proposition créait de l'incompréhension (...) chez les femmes », a expliqué la candidate dans un entretien au journal Causeur en janvier dernier. Certaines ont le sentiment qu'on menace l'accès au droit. J'ai donc décidé de renoncer à cette mesure anxiogène. »

En revanche, bien qu'en retrait lors des manifestations contre le « mariage pour tous » en 2013, Marine Le Pen propose d'abroger le texte, sans effet rétroactif. La loi Taubira serait remplacée par une « union civile » pour les couples de même sexe, un « pacs amélioré », précise la candidate.

Dans son engagement 87, elle promet aussi de maintenir l'interdiction de la gestation pour autrui (GPA) et de réserver la procréation médicalement assistée

(PMA) aux couples hétérosexuels, celle-ci devant rester une « *réponse médicale aux problèmes de stérilité* », dit le programme.

En matière de politique familiale, le Front national entend revenir sur plusieurs mesures votées sous François Hollande, avec pour objectif de mieux compenser la charge d'enfants et de laisser une plus grande liberté. La candidate propose ainsi de « *rétablir la libre répartition du congé parental entre les deux parents* », alors que la réforme de 2014 incitait les pères à s'en saisir – avec un succès modeste.

Elle souhaite aussi mettre fin à la modulation des allocations familiales. Ces prestations « *ne répondent pas à des considérations fiscales mais à une véritable politique de protection et de développement de la famille, dans l'intérêt de toute la Nation* », soulignait déjà Marine Le Pen il y a trois ans, lorsque se profilait la mise sous condition de ressources. Surtout – et cela représente une véritable rupture dans la philosophie des allocations familiales –, la présidente du FN veut les réserver aux Français. À l'heure actuelle ces prestations sont versées sans condition de nationalité à partir du moment où la famille réside principalement sur le sol français.

La candidate promet enfin de « *rétablir la demi-part (fiscale) des veuves et veufs* » – avantage supprimé par la droite –, et de défiscaliser la majoration des pensions de retraite des familles nombreuses.

Marine Lamoureux

et aussi...

Le retour à la retraite à 60 ans

Le programme de Marine Le Pen prévoit un retour de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans avec 40 annuités de cotisations, ce qui était la situation avant les réformes des retraites de 2010 qui ont repoussé l'âge légal à 62 ans. « Une mesure de justice sociale en faveur des travailleurs », est-il écrit dans le projet. Une proposition maintenue dans le programme de la candidate bien que controversée au sein même du Front national. La présidente du FN dit « assumer » cette mesure dont elle évalue le coût à 17 milliards d'euros ; elle serait financée par une baisse du chômage. « Trois points de chômage en moins, c'est 25 milliards en plus dans les caisses de l'État. Elle est là, la clé du sauvetage des retraites », a-t-elle expliqué récemment au quotidien Sud Ouest.

EUROPE

Sortir de l'Union européenne

Marine Le Pen veut d'abord et avant tout « *rendre sa liberté à la France* ». Le recouvrement de sa « *souveraineté monétaire, législative, territoriale, économique* » figure en tête des 144 engagements de son projet présidentiel.

La candidate envisage une renégociation des traités européens puis un référendum sur l'appartenance à l'Union européenne. Si elle obtenait satisfaction, elle appellerait à voter pour un maintien de la France. Dans le cas contraire, elle militerait pour un retrait. Cette dernière hypothèse est bien entendu la plus probable, tant le souverainisme qu'elle défend remettrait en cause les fondements de l'actuelle construction européenne : le principe de primauté du droit européen sur les droits nationaux, la libre circulation au sein d'un marché unique ou encore la compétence exclusive de l'Union dans les négociations commerciales internationales.



« *Retrouver notre liberté et la maîtrise de notre destin en restituant au peuple français sa souveraineté.* »

Les frontières nationales seraient donc rétablies en sortant de l'espace Schengen afin d'« *en finir avec l'immigration incontrôlée* ». Six mille agents des douanes seraient embauchés. La souveraineté économique passerait par du « *patriotisme économique* » (protectionnisme) et « *le rétablissement d'une monnaie nationale* ». Aux yeux de Marine Le Pen, l'euro est en effet une « *anomalie à l'échelle mondiale* ». Selon elle, cette sortie de la zone euro n'alourdirait pas le poids de la dette de la France puisque celle-ci serait relibellée « *automatiquement* » en monnaie nationale. Les économistes du FN soutiennent même qu'une sortie de l'euro permettrait à la France de se désendetter en « *cessant de payer les plans de renflouement à répétition des pays victimes de l'euro* ». Autre bénéfice à attendre selon eux : une dévaluation de l'ordre de 20 % qui serait « *une bouffée d'air pouvant aller jusqu'à 100 milliards d'euros pour les entreprises exportatrices* ».

L'antieuropéanisme croissant depuis la chute du mur de Berlin s'inscrit plus largement dans une volonté d'indépendance nationale. La France de Marine Le Pen quitterait également l'Otan pour qu'elle « *ne soit plus entraînée dans des guerres qui ne sont pas les siennes* ». Afin de disposer d'une « *capacité de défense autonome dans tous les domaines* », le budget de la défense – 32,6 milliards d'euros en 2017, soit 1,78 % du PIB – serait presque doublé pour atteindre 3 % du PIB en fin de mandat. Un plancher de 2 % serait même inscrit dans la Constitution. 50 000 militaires supplémentaires seraient recrutés et le service militaire obligatoire (trois mois minimum) serait rétabli.

La France adhérerait néanmoins à une « *Europe des nations indépendantes* », sans que ses contours et ses domaines de coopération ne soient précisés. « *Il n'existe aucune perspective utopique ou même programmatique sur ce que serait cette Europe des Nations, estime le politologue Sylvain Crépon. S'agit-il de revenir à avant 2005, à avant l'euro, à avant Maastricht, à la CEE, à la Ceca (Communauté européenne du charbon et de l'acier) ou y a-t-il le projet de reconstruire autre chose ?* »

Marie Verdier

IMMIGRATION

Mettre en place une « priorité nationale »

Depuis sa création, le Front national considère l'immigration comme un problème majeur. Le FN version Marine Le Pen reste le parti qui en fait le plus sur ce thème. « *La situation est devenue incontrôlable quand, année après année, c'est par millions que se sont établis en France des migrants* », a-t-elle déclaré, estimant même que « *la perspective de la guerre civile n'est plus un fantasme* ». Partant de là, Marine Le Pen souhaite « *arrêter (...) l'immigration légale et illégale* » et mettre en place une « *priorité nationale* », version 2017 de la « *préférence nationale* ».

Pour mettre fin à l'immigration illégale, la candidate d'extrême droite entend sortir de l'espace Schengen. Il s'agit aussi de « *rétablir les frontières nationales* » et d'embaucher 6 000 douaniers pour les contrôler. Enfin, elle rendrait « *impossible la régularisation ou la naturalisation des étrangers en situation illégale* ».

Concernant les entrées légales, ses 144 « *engagements présidentiels* » n'évoquent pas un arrêt mais « *un solde annuel de 10 000* », à comparer à un solde migratoire des immigrés de 204 000 en 2015, selon l'Insee. Elle entend « *mettre fin à l'automatisme du regroupement et du rapprochement familial* ». Quant au droit d'asile, il serait accordé uniquement « *à la suite de demandes déposées dans les ambassades et consulats français dans les pays d'origine ou les pays limitrophes* ». La candidate du FN veut par ailleurs « *supprimer le droit du sol* », qui permet d'accorder la nationalité à quiconque naît sur le territoire, ainsi que la possibilité de l'obtenir à la suite d'un mariage. Elle souhaite rendre impossible la « *double nationalité extra-européenne* ».

Surtout, Marine Le Pen veut « *couper les pompes aspirantes de l'immigration* ». Elle entend supprimer l'aide médicale gratuite, qui donne accès aux soins pour les personnes en situation irrégulière. Elle souhaite une « *vraie politique nataliste réservée aux familles françaises* », et une priorité d'accès au logement social pour les Français. Le minimum vieillesse ne serait accessible qu'après vingt ans de résidence. Après avoir évoqué « *un délai de carence de deux ans* » avant qu'un immigré puisse avoir accès à une série de prestations sociales, la candidate FN n'en parle plus dans son programme mais songe à une consultation nationale sur l'accès « *à nos systèmes de protection sociale* », ainsi que sur « *les conditions d'entrée, de séjour et d'acquisition de la nationalité* ». Enfin, sur l'emploi, serait créée « *une taxe additionnelle sur l'embauche de salariés étrangers* ». Cette priorité nationale, inconstitutionnelle en l'état, ferait l'objet d'un référendum.

Ce référendum devrait aussi porter sur l'inscription du principe selon lequel « *la République ne reconnaît aucune communauté* ». La candidate FN, qui a déclaré

sur la chaîne américaine CBS être « *opposée au port du voile dans l'espace public* », souhaite une assimilation des immigrés à la culture française plutôt que leur intégration avec leurs différences.

Nathalie Birchem

et aussi...

Une prime de pouvoir d'achat

Si elle est élue, Marine Le Pen donnera un coup de pouce au pouvoir d'achat des plus modestes en instaurant une prime de pouvoir d'achat (PPA) de 80 € en moyenne pour les bas revenus et les petites retraites jusqu'à 1 500 € par mois. Cette mesure sera financée par une contribution sociale de 3 % sur les importations. Elle envisage également une revalorisation du point d'indice de la fonction publique et une augmentation de 20 % du minimum vieillesse et de l'allocation adulte handicapé. Enfin, elle prévoit une baisse des impôts des ménages de l'ordre de 20 milliards d'euros (baisse de 10 % de l'impôt sur le revenu des trois premières tranches, hausse du plafond du quotient familial, rétablissement de la demi-part pour les veuves, défiscalisation des heures supplémentaires et baisse de la taxe d'habitation).

ENVIRONNEMENT

Accroître les énergies renouvelables, sauf l'éolien

A l'instar de la plupart des autres candidats, Marine Le Pen a mis du vert dans son programme. Sur ses 144 propositions, la candidate du Front national en consacre 20 à une « *France durable* ». La première d'entre elles concerne la mise en place d'« *un patriotisme économique aux produits agricoles français, notamment au travers de la commande publique* ». Marine Le Pen souhaite mettre fin à la politique agricole commune (PAC), qui serait remplacée par « *une politique agricole française* », mais garantirait le même montant de subventions aux agriculteurs. C'est ce qu'elle appelle « *franciser les aides* ». La présidente du FN veut interdire l'importation des produits agricoles qui ne respectent pas les normes de production françaises. Elle se prononce contre la culture et la commercialisation des OGM.



« Interdire l'importation des produits agricoles et alimentaires qui ne respectent pas les normes de production françaises. »

« La véritable écologie consiste à produire et consommer au plus près et retraiter sur place », affirme la candidate, expliquant vouloir rompre « avec le modèle économique fondé sur la mondialisation sauvage des échanges et le dumping social, sanitaire et environnemental ». Marine Le Pen propose de revenir sur le modèle

productiviste de l'agriculture. Opposée aux grandes fermes, elle veut encourager le développement des exploitations familiales en simplifiant les normes et en favorisant l'installation des jeunes, via des allègements fiscaux. Elle souhaite privilégier les circuits courts et encadrer les marges des distributeurs.

La présidente du Front national veut lancer une « *deuxième transition énergétique* », après celle qui a remplacé les énergies fossiles par le nucléaire pour la production d'électricité. L'objectif est de lancer une filière française de l'hydrogène, pour réduire la dépendance aux hydrocarbures, en particulier dans les transports. Mais Marine Le Pen, qui refuse l'exploitation des gaz de schiste, s'engage à conserver et même à moderniser la filière nucléaire. La durée de vie des réacteurs serait prolongée, et la centrale de Fessenheim ne serait pas fermée. En revanche, l'entreprise EDF serait renationalisée.

Si elle est élue, la candidate promet néanmoins de « *développer massivement* » le renouvelable, comme le solaire, le biogaz et le bois, mais décréterait un « *moratoire immédiat sur l'éolien* ». Là aussi, elle veut favoriser une filière française. Les tarifs de rachat de l'électricité produite seraient en priorité accordés aux matériaux fabriqués dans l'Hexagone, comme les panneaux photovoltaïques.

Marine Le Pen, comme la plupart des autres candidats, s'engage à agir dans le domaine de l'isolation des bâtiments. Elle en ferait même une « *priorité budgétaire* » du quinquennat. En même temps qu'elle permet des économies d'énergie, cette mesure très coûteuse agit directement sur la lutte contre la précarité énergétique et en faveur du pouvoir d'achat. « *L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas* », explique la candidate.

Jean-Claude Bourbon



éric Fefenberg/AFP

Le programme d'Emmanuel Macron

Son programme ? Emmanuel Macron aime en relativiser l'importance dans une élection. Quitte, durant la première moitié de sa campagne, à être tenu pour un candidat « *sans programme* ». Ou, à l'inverse, d'« *attrape-tout* », à l'image de l'éclectisme de ses soutiens politiques. Celui qui veut dépasser le clivage gauche-droite promet avant tout des mesures qui empruntent aux traditions sociale-démocrate et libérale. Avec, pour mot d'ordre, d'équilibrer « *liberté et protections* ».

Au rayon liberté, l'ancien ministre de l'économie défend celle des entreprises, à qui il veut laisser des marges de manœuvre pour organiser le travail, en misant sur le dialogue social. Pour ainsi déroger, ou non, aux 35 heures et à la retraite à 62 ans, qu'il maintient comme références par défaut. Liberté, au-delà, pour les universités, dont il défend l'autonomie ; aux équipes éducatives, pour expérimenter d'autres pédagogies ; aux collectivités locales, pour s'organiser. En matière religieuse aussi, « *la liberté est la règle et l'interdiction, l'exception* », définit le candidat qui refuse d'interdire le voile islamique à l'université.

Au rayon protections, Emmanuel Macron ne promet pas de sécuriser les emplois mais les parcours professionnels, en voulant relancer la formation continue. Le « *candidat des classes moyennes* », comme il s'autoproclame, assure aussi protéger le pouvoir d'achat, via une baisse des cotisations salariales et une exonération de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages, ses mesures-chocs. De l'Europe, très affirmée dans sa campagne, il met aussi en avant le potentiel protecteur. Quant aux questions éthiques, il entend d'abord épargner à la société de nouvelles déchirures, derrière des convictions personnelles libérales.

Sébastien Maillard

EMPLOI

Lutter contre le chômage en relançant l'investissement

L'objectif fixé par Emmanuel Macron est de faire descendre le taux de chômage à 7 % à la fin du prochain quinquennat contre 10 % actuellement. Pour y parvenir, le candidat promet une politique mêlant baisse des charges pour les entreprises et relance de l'investissement.

La ligne économique d'Emmanuel Macron présente ainsi certaines ressemblances avec celle mise en œuvre depuis 2014 par François Hollande. Une continuité logique, l'actuel candidat ayant été conseiller à l'Élysée lors du tournant vers cette politique de l'offre puis ministre de l'économie lors de sa mise en application.

Poursuivant dans le sillon tracé, Emmanuel Macron défend un programme en trois volets afin d'en finir avec « le chômage de masse ». Au menu : de nouvelles baisses des charges accompagnées d'une libéralisation du marché du travail, un plan de relance de l'investissement et de nouvelles coupes dans les dépenses publiques.



« Une politique fiscale plus juste, qui privilégie le travail et l'investissement pour soutenir la croissance. »

Le candidat promet « une politique fiscale plus juste, qui privilégie le travail et l'investissement pour soutenir la croissance ». En termes chiffrés, cela devrait conduire à une baisse des prélèvements de 20 milliards d'euros par an à l'horizon 2022. Une manne répartie « de manière équitable entre les entreprises et les ménages ». Les entreprises devraient notamment bénéficier d'une baisse de l'impôt sur les sociétés à 25 % au lieu de 33,3 % et d'une baisse des charges sociales.

Les salariés, eux, verront leur salaire net augmenter par le transfert d'une partie des cotisations sociales vers la CSG. Les ménages modestes bénéficieront aussi de la suppression de la taxe d'habitation, une des mesures phares de son programme fiscal. Les plus fortunés gagneront avec le retour à l'imposition forfaitaire des revenus du patrimoine et l'allègement de l'ISF recentré sur « la rente immobilière », le tout devant conduire à « une réorientation massive de l'épargne vers l'économie productive ».

Misant sur la relance du secteur privé pour doper la croissance en berne, Emmanuel Macron entend relayer cet effort par un « plan d'investissement de 50 milliards d'euros sur cinq ans ». Cette somme sera principalement allouée au système

de formation et à la transition énergétique pour l'isolation des bâtiments ou la disparition des véhicules les plus polluants.

Pour financer son programme, Emmanuel Macron s'engage à « *un effort de réduction des dépenses publiques* » de 60 milliards sur le quinquennat. Un rythme semblable à celui du pacte de responsabilité qui a freiné, en trois ans, les dépenses de 46 milliards d'euros.

Si la répartition de l'effort est affichée (25 milliards d'euros pour l'État, autant pour la sphère sociale et 10 pour les collectivités), Emmanuel Macron n'est pas plus précis que ses concurrents sur le moyen d'y parvenir. Au-delà de la suppression prévue de 120 000 postes de fonctionnaires, le reste des coupes reste « *peu documenté* », ont relevé plusieurs instituts de recherche libéraux, suscitant une vive polémique avec l'entourage du candidat.

Mathieu Castagnet

et aussi...

Extension du droit à l'assurance-chômage

Emmanuel Macron, qui a annoncé son intention de nationaliser l'assurance-chômage, pour l'instant gérée par les partenaires sociaux, souhaite l'étendre aux salariés qui démissionnent. Un droit qui ne serait toutefois offert que tous les cinq ans. En contrepartie, la recherche active d'emploi sera encouragée. Son insuffisance ou le refus d'offres « raisonnables » entraîneront la suppression immédiate des allocations. Cette protection serait par ailleurs également étendue aux artisans, commerçants, indépendants et agriculteurs qui n'en bénéficient pas pour l'instant. Le candidat d'En marche! veut ainsi encourager la prise de risques en offrant un filet de sécurité à ceux qui veulent créer leur activité. Son programme ne précise toutefois pas comment il financerait cette mesure.

SÉCURITÉ

Une police et une armée plus puissantes

Postulant dans son programme que « *la sécurité est la première de nos libertés* », Emmanuel Macron met en avant dix mesures pour « *un État qui protège* ». Outre le recrutement de 10 000 policiers et gendarmes, il axe son projet sur le développement d'une « *police de sécurité quotidienne* », c'est-à-dire d'une police de proximité, consacrée à « *protéger* » et « *entendre* » les habitants d'un quartier. Il veut par ailleurs renforcer leurs pouvoirs par deux mesures. D'abord en leur permettant de sanctionner par des « *amendes immédiates* » les « *incivilités* », notamment le « *harcèlement* » contre les femmes, les « *insultes* », mais aussi « *l'usage de petites doses de cannabis* ». Ensuite, en les autorisant à « *interdire à une personne délinquante de fréquenter le quartier où ils ont commis des délits* », sous le contrôle a posteriori du juge.

Affichant l'objectif de créer 15 000 places de prison – un chiffre proche de celui de François Fillon ou de l'actuel gouvernement –, il promet surtout que « *toute peine sera exécutée* ». Comment ? La réponse du candidat a évolué. Dans son livre Révolution, il proposait de supprimer tous les aménagements de peines inférieures à deux ans ; dans son programme, il affirme seulement qu'ils ne seront plus « *automatiques* ».

La protection du territoire contre la menace terroriste est l'autre grande priorité du candidat qui s'inscrit dans l'ensemble dans la continuité de la politique conduite depuis 2015 dans ce domaine. Il entend ainsi créer un « *centre de planification et d'opération consacré aux opérations intérieures* », ainsi qu'une « *task force* » permanente réunissant tous les services de renseignement afin de mieux coordonner les actions dans ce domaine, comme s'est efforcé de le faire Bernard Cazeneuve après les attentats. Emmanuel Macron, dont les propositions en matière de défense portent clairement la marque de Jean-Yves Le Drian, se veut cependant pragmatique. L'opération Sentinelle qui mobilise 10 000 hommes pour la sécurité du territoire devra être « *adaptée* » et s'il s'engage à porter le budget des armées à 2 % du PIB comme le demande le chef d'état-major des armées, il fixe cet horizon à 2025 plutôt que 2022, plus raisonnable d'un point de vue budgétaire.

Sur le plan stratégique, le fondateur d'En marche ! plaide pour la nécessité de combler les trous capacitaires en matière d'équipements, une modernisation de la dissuasion nucléaire et la création d'une quatrième armée de cyberdéfense. Mais la mesure la plus contestée, notamment au sein de l'état-major, est l'annonce de la mise en place d'un « *service national universel* » d'un mois pour tous les jeunes après leurs 18 ans. Cette mesure est jugée très coûteuse car l'armée ne dispose plus des infrastructures pour accueillir ces appelés. « *Il s'agit simplement de refaire les classes* », a tenté de justifier le candidat expliquant que pour réduire son coût, on pourrait utiliser les infrastructures scolaires et universitaires pour accueillir les jeunes pendant l'été...

Céline Rouden et Flore Thomasset

FAMILLE

Faciliter la vie des parents qui travaillent

Emmanuel Macron ne s'en cache pas : les sujets ayant trait à la famille et à la bioéthique ne constituent pas le cœur de son projet. « *Il faut sortir d'une espèce de dogme où le politique pourrait décider de tout et aurait vocation à trancher des sujets éthiques, sociétaux, parfois anthropologiques* », a-t-il confié dans un entretien à La Croix le 13 mars. Lorsque le candidat aborde les enjeux de politique

familiale, il le fait largement par le prisme du travail : l'une de ses priorités en la matière est d'aider les parents à concilier l'éducation de leurs enfants et leurs impératifs professionnels.

Pour ce faire, l'ancien ministre promet un « *effort massif de construction de places en crèche* » et une plus grande transparence dans l'attribution de ces places. Il entend également unifier le congé de maternité afin que toutes les femmes enceintes, quel que soit leur statut (salariée, entrepreneuse, intermittente, etc.), puissent bénéficier du régime le plus avantageux actuellement.

Le candidat prend l'exemple des indépendantes : « *Nous alignerons la durée de (leur) congé maternité sur celle des salariées, soit de 44 jours (...) vers 56 jours* ». Il souhaite enfin promouvoir une politique fiscale « *plus incitative* » pour « *les femmes qui souhaitent travailler* », en prévoyant « *une option d'individualisation de l'impôt sur le revenu* ».

En matière de bioéthique, Emmanuel Macron affiche une certaine prudence. Certes, il se montre favorable au « *mariage pour tous* » et prêt à élargir l'accès à la PMA (procréation médicalement assistée) à des couples d'homosexuelles et des célibataires ; mais il précise aussi qu'il ne tranchera qu'à la lumière du prochain avis du Comité consultatif national d'éthique sur l'« *infertilité sociétale* » attendu ce printemps. « *Je regarderai aussi l'état de la société et des débats qui s'y jouent pour agir de manière apaisée* », ajoute-t-il dans La Croix.



« *Il faut sortir d'une espèce de dogme où le politique pourrait décider de tout et aurait vocation à trancher des sujets éthiques et sociétaux.* »

Le candidat est en revanche sans complaisance vis-à-vis de la gestation pour autrui (GPA). « *La France doit être à la pointe de la lutte contre le trafic d'enfants et l'esclavage contemporain des femmes, qui sont l'un des scandales de la GPA pratiquée dans les pays en voie de développement* », dit-il dans la même interview, tout en jugeant « *hypocrite* » de priver les enfants nés de cette pratique d'une pleine et entière reconnaissance.

Dans le domaine de la fin de vie, enfin, Emmanuel Macron estime qu'il faut avant tout permettre la pleine application de la loi Leonetti-Claeys, votée en 2016, qui ouvre un droit à la sédation profonde et continue jusqu'au décès dans certaines conditions et rend les directives anticipées contraignantes. Ce texte, juge-t-il, « *permet déjà à chacun d'exprimer ses volontés* ». Il se dit également favorable à une meilleure prise en charge de la douleur. En précisant que, sur l'euthanasie, « *il ne se (précipitera) pas pour légiférer* ».

Marine Lamoureux

et aussi...

Un système de retraite à points

C'est l'une des propositions phares de son programme économique et social. Emmanuel Macron veut en finir définitivement avec les régimes spéciaux en créant un seul régime pour tous les salariés avec un principe d'égalité: « Chaque euro cotisé donnera le même droit à pension pour tous. » Et pour régler le problème de l'équilibre financier de ce régime, il propose de mettre en place un système à points, la valeur du point servant de variable d'ajustement pour équilibrer les comptes. Ce système, qui sera mis en place progressivement sur une dizaine d'années, a l'avantage de ne pas forcément remettre en cause l'âge légal de départ, qui reste fixé à 62 ans, mais il risque d'entraîner une baisse du niveau des pensions pour les assurés qui ne travaillent pas assez longtemps.

EUROPE

Un recentrage sur la zone euro

Emmanuel Macron envisage un « *nouveau partenariat franco-allemand* ». à l'occasion d'un déplacement à Berlin en janvier, le candidat d'« *En marche!* » n'avait pu rencontrer que ses homologues sociaux-démocrates Sigmar Gabriel et Martin Schulz. Mais son leitmotiv sur le moteur franco-allemand a fini par payer : le 16 mars dernier, la chancelière allemande Angela Merkel l'a reçu.

Pour Emmanuel Macron, ce « *nouveau partenariat* » serait scellé autour de la relance économique par l'investissement, de la sécurité et de la défense. Cette ligne l'oppose à Marine Le Pen et à Jean-Luc Mélenchon, pour qui l'armée doit demeurer une prérogative nationale.

L'ancien ministre de l'économie n'a cessé de travailler son image communautaire depuis son départ du gouvernement. Il avait donné le ton dès janvier dernier en proclamant son mouvement « *seule force politique pro-européenne* ».

Pourtant, avec lui, ni saut fédéraliste ni réforme institutionnelle clés en main ne sont au programme. Emmanuel Macron s'inscrit plutôt dans l'approfondissement de la politique française actuelle. Comme François Hollande, il défend une « *politique de relance par l'investissement* » en renforçant la coopération entre États membres de la zone euro. Comme lui, il manie l'art de la synthèse en promettant de passer sous la barre des 3 % de déficit, tout en critiquant Berlin pour sa tendance à la « *surconsolidation budgétaire* ». Comme le président sortant enfin, il soutient le principe d'une « *Europe à plusieurs vitesses* » où les États qui veulent avancer ensemble peuvent le faire.

Le candidat reprend à son compte plusieurs projets présents dans les cartons bruxellois. Sa mesure phare : créer un budget de la zone euro orienté vers l'investissement, tout comme Benoît Hamon. Mais les deux candidats s'opposent sur son mode de gestion. Emmanuel Macron voudrait que ce budget commun ait à sa tête un « *gouvernement économique européen* » auquel les « *États transfèrent*

plus de souveraineté » quand Benoît Hamon défend la création d'une assemblée capable de contrôler les divers exécutifs.

Outre les questions économiques, Emmanuel Macron ambitionne sur le plan citoyen de « *créer un sentiment d'appartenance* » à la communauté européenne. Il propose pour cela de créer un « *Erasmus des apprentis* » de manière à susciter des opportunités de mobilité de longue durée pour tous les jeunes en formation qui le souhaitent.

Il prévoit enfin, s'il est élu, de lancer dès 2017 des « *conventions citoyennes dans toute l'Europe* », afin de « *rénewer la vision européenne* » et parvenir à « *l'émergence d'une opinion à 27* ».

L'objectif de ce débat est d'en tirer suffisamment de matière pour concevoir un nouveau traité fondateur, qui sera validé par référendum.

Jean-Baptiste François

IMMIGRATION

Priorité à l'intégration

Emmanuel Macron ne fait pas de l'immigration un enjeu central. Pour lui, si le fait migratoire fait autant débat, ce n'est pas tant en raison du nombre de personnes accueillies que de l'échec des politiques d'intégration, sujet qu'il juge comme une « *priorité absolue* ».

Sur le site, le candidat du mouvement En Marche! explique que « *la France est un vieux pays d'immigration, avec une part d'immigrés relativement stable (moins de 10 % de la population) et une immigration régulière annuelle modérée (environ 210 000 titres de séjours remis par an)* ». Il entend surtout promouvoir une « *immigration de la connaissance* », en allégeant par exemple la procédure des « *visas talents* » pour attirer certains créateurs d'entreprises, investisseurs, chercheurs ou artistes.

Concernant les réfugiés, il prend acte de ce que, « *depuis 2010, le nombre de titres de séjour délivrés pour raison humanitaire est (...) en hausse* » mais dans des proportions bien moindres qu'en Allemagne. L'ex-ministre de l'économie est donc favorable à ce que la France « *assume sa juste part dans l'accueil des réfugiés* ». Sans dire cependant à quel niveau.

La seule mesure concrète qu'il propose dans son programme consiste à examiner les demandes d'asile « *en moins de six mois, recours compris* ». Pour le reste, ses propositions semblent plutôt restrictives. Ainsi, les déboutés du droit d'asile

« seront reconduits sans délai vers leur pays afin qu'ils ne deviennent pas des immigrés clandestins », explique-t-il sur son site.

Conscient des difficultés à rendre effectives ces reconduites, il entend lier ces retours de migrants dans les pays d'origine à l'aide publique au développement. Il entend aussi renforcer le corps de police des frontières européen.

Mais c'est surtout sur l'intégration qu'insiste Emmanuel Macron, qui croit en une laïcité où « *la liberté (est) la règle, et l'interdiction l'exception* ». Il veut que chaque étranger en situation régulière ait une formation en langue française, qui « *insistera sur les valeurs de la République, la connaissance des services publics et du monde du travail* », avec un accent porté « *sur l'apprentissage des droits et des devoirs, et en particulier du droit des femmes et de la laïcité* ».

La maîtrise de la langue française représentera « *le principal critère de l'obtention de la nationalité française* ». Il veut également que les communes se dotent de « *programmes locaux d'intégration* ».

Surtout, il souhaite créer des « *emplois francs pour encourager l'embauche des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville* ». Et que, « *quel que soit le lieu où elle se situe, une entreprise qui recrutera en CDI un habitant de l'un de ces quartiers bénéficie d'une prime de 15 000 € sur trois ans* », ce qui équivaut à une exonération de charges.



« *Créer des emplois francs pour encourager l'embauche des habitants des quartiers prioritaires.* »

De plus, celui qui entend développer des « *contrôles aléatoires à grande échelle en matière d'accès à l'emploi ou au logement* » fera de la lutte contre la discrimination « *une priorité nationale* ».

Nathalie Birchem

et aussi...

Une loi de moralisation de la vie publique

Cette loi que propose Emmanuel Macron comprendra l'interdiction pour les détenteurs d'un casier judiciaire de se présenter à une élection et l'interdiction pour les parlementaires d'exercer une activité de conseil ou d'embaucher un membre de leur famille. Il veut aussi limiter les mandats dans le temps à trois successifs et supprimer le régime spécial de retraite des parlementaires.

Abandon progressif de l'encadrement des loyers

Le candidat d'En marche ! propose la rénovation d'un million de logements mal isolés. Il veut concentrer les nouvelles constructions dans les grandes agglomérations, là où les besoins sont les plus forts. L'encadrement des loyers devrait être abandonné progressivement car responsable de « beaucoup d'effets pervers », selon lui.

ENVIRONNEMENT

Organiser un « Grenelle de l'alimentation »

Emmanuel Macron se targue d'avoir, lui aussi, un grand plan de transition écologique, même s'il ne figure pas parmi les six chantiers prioritaires de son programme. Il bénéficiera de 15 milliards d'euros d'investissement publics sur les 50 milliards promis pour inventer « *un nouveau modèle de croissance* ».

Sur le plan énergétique, le candidat d'En marche ! se situe dans la continuité de la politique conduite par François Hollande. Il promet d'appliquer la loi de transition d'août 2015, notamment l'objectif de réduction de la part du nucléaire de 75 à 50 % de l'électricité produite en 2025.

Il s'engage également à fermer la centrale de Fessenheim, comme s'y était engagé le chef de l'État, mais seulement quand l'EPR de Flamanville sera lancé, c'est-à-dire pas avant la fin de 2018.

Mais contrairement à Benoît Hamon et Jean-Luc Mélenchon, Emmanuel Macron ne promet pas une sortie du nucléaire et dit attendre l'avis de l'Autorité de sûreté (ASN) sur la prolongation des centrales au-delà de quarante ans.

L'ancien ministre de l'économie n'a jamais caché être en faveur de l'atome civil. « *Le nucléaire est un choix français et un choix d'avenir* », expliquait-il en juin dernier.

Emmanuel Macron affiche cependant de grandes ambitions dans les énergies renouvelables, avec un doublement des capacités en éolien et en solaire photovoltaïque d'ici à 2022. Il s'engage, par ailleurs, à fermer les dernières centrales charbon en cinq ans et à rénover 1 million de logements d'ici à 2022, en priorité ceux des propriétaires les plus modestes.

Afin de lutter contre la pollution atmosphérique, dont il veut diviser le nombre d'épisodes par deux, le candidat promet d'aligner la fiscalité du diesel sur celle de l'essence. Une prime de 1 000 € sera par ailleurs accordée « *pour acheter un véhicule neuf ou d'occasion moins polluant* », afin de remplacer progressivement les véhicules fabriqués avant 2001.

Il veut aussi placer la France en tête du combat contre les perturbateurs endocriniens, qui seront interdits, et contre les pesticides, « *une des principales causes de l'augmentation des cancers des enfants depuis vingt ans* », explique-t-il.

Un « Grenelle de l'alimentation » sera organisé afin d'élaborer un calendrier prévoyant l'élimination progressive des pesticides. En promettant d'être ferme,

Les programmes

Emmanuel Macron espère être entendu au niveau européen, « *afin d'accélérer la mutation de la filière agroalimentaire* ».

Le candidat d'En marche! veut mettre l'accent sur le développement de l'agriculture écologique, et 5 milliards d'euros du plan d'investissement seront consacrés à la modernisation des exploitations. « *Nous les aiderons à être payés au prix juste en soutenant les organisations de producteurs dans leurs négociations avec les industriels.* »

D'ici à la fin du quinquennat, 50 % des produits proposés par les cantines scolaires et les restaurants d'entreprise devront être bio ou issus de circuits courts.

Jean-Claude Bourbon

Economie : les grands débats

Faut-il sortir de l'Euro ?

Anne-Laure Delatte et Jacques Mazier

Faut-il réduire les dépenses publiques ?

Mathieu Plane et Michel Taly

Faut-il plus de protectionnisme ?

Henri Guaino et Pascal Lamy

Faut-il libéraliser le marché du travail ?

Véronique Descaeq et François Asselin

Faut-il sortir de l'Euro ?

par **Anne-Laure Delatte**, directrice adjointe du Cepii, et **Jacques Mazier**, Membre des « Économistes atterrés »



Et si on revenait au franc ? La question a de quoi surprendre. Parce que la France n'est pas la Grèce, où la grave crise déclenchée en 2009 a directement mis en cause le rôle de la monnaie unique. Et parce que la zone euro ne subit pas aujourd'hui une grave tempête financière comme ce fut le cas en 2011-2012.

Marine Le Pen a pourtant relancé dans la campagne présidentielle le débat sur un abandon de la monnaie unique, sur fond de défiance à l'égard de l'Europe. Et d'autres candidats plaident aussi pour le « *Frexit* » (abréviation de France et *exit* (sortie), en référence au « *Brexit* » et au « *Grexit* »).

Quinze ans après l'arrivée de l'euro dans nos poches, ils estiment que cette monnaie n'a pas tenu ses promesses de prospérité et qu'elle a accru les différences économiques entre ses États membres, au profit du nord de la zone. Et l'euro reste à leurs yeux le symbole d'une Europe libérale, qui a imposé l'austérité budgétaire après la crise de 2008-2009.

La France n'a pourtant pas appliqué les mesures radicales prises par l'Espagne, le Portugal et la Grèce (baisses de salaires dans le privé et le public...). Et la Commission européenne lui a accordé plusieurs reports pour ramener son déficit budgétaire sous les 3 %. Mais les partisans du retour au franc affirment que Paris doit retrouver sa liberté d'action budgétaire et monétaire, et renforcer son industrie avec une monnaie reflétant la santé de son économie.

En face, les partisans de l'euro reconnaissent des défauts de fabrication. Mais ils soulignent que la monnaie unique est un atout pour le poids de la France et de l'Europe dans l'économie mondiale et font valoir que l'abandonner serait un remède pire que le mal. Ces arguments traversent les programmes des candidats. Et font de l'euro, comme de l'Europe, un sujet clivant dans la campagne française.

Marie Dancer

L'euro a désormais 15 ans. Quel bilan en dressez-vous ?

Anne-Laure Delatte : Du côté positif, l'euro a permis d'accélérer les transactions entre pays de la zone euro, fait croître le commerce et attiré des capitaux extra-européens. Il a accéléré l'intégration du continent dans l'économie mondiale, ce qui est extrêmement positif. Les États ont aussi pu s'endetter à des taux d'intérêt plus favorables, car les taux ont convergé vers le niveau allemand. Pour les ménages, le bilan est plus contrasté. Ils ont certes emprunté moins cher. Mais ils ont supporté l'essentiel du coût de la crise, en raison du choix de l'austérité budgétaire.

Jacques Mazier : Je ne conteste pas ces effets mais la monnaie unique souffre d'un défaut de conception. Sa création a certes été suivie d'une période de croissance, mais qui a engendré des déséquilibres : l'euro est devenu une monnaie surévaluée pour les pays du sud et sous-évaluée pour ceux du nord.

Dans un monde normal, on aurait eu un ajustement avec des dévaluations monétaires. Mais avec la monnaie unique, ce n'était pas possible. On a dû procéder à des baisses de salaires. À cela s'est ajoutée une rigueur budgétaire, excessive et inefficace car elle a freiné la croissance et rendu plus difficile l'assainissement des comptes publics.

Les Européens seraient-ils dans une situation plus favorable sans l'euro ?

J. M. : Oui. Les États-Unis ont mieux rebondi après la crise que la zone euro. L'euro a été une machine à accroître les inégalités au profit des pays du bloc allemand.

A.-L. D. : Ce n'est pas mon interprétation. Tous les pays de la zone euro ont vu leur PIB croître, même s'il est vrai que certains ont plus gagné que d'autres.

L'euro devait aider les économies européennes à converger. Au contraire, les divergences se sont accrues. Pourquoi ?

J. M. : Dès le lancement de l'euro, beaucoup d'économistes soulignaient ce risque d'une accentuation des déséquilibres. Mais l'euro était une volonté politique. Il s'est construit indépendamment de l'analyse des facteurs objectifs...

A.-L. D. : C'est vrai que la zone euro a été un projet politique. Mais lorsque le dollar a été introduit aux États-Unis, en 1792, c'était la même chose. Les déséquilibres et les tensions entre États, à propos d'une monnaie unique, ne se sont estompés qu'au moment où le président Roosevelt a annoncé le New Deal, en 1933. Il a mis en œuvre des transferts entre les États qui ont permis d'absorber les chocs.



Marine Le Pen envisage une sortie de l'euro



Engager « une négociation avec nos partenaires européens » pour restituer « au peuple français sa souveraineté (monétaire, législative, territoriale, économique) ».

Organiser ensuite « un référendum sur notre appartenance à l'Union européenne » et donc à la monnaie unique.



« Le rejet des institutions européennes est réel, mais pas celui de la monnaie unique. »

Anne-Laure Delatte

Serait-il possible d'améliorer le fonctionnement de la zone euro ?

J. M. : Il faudrait des transferts financiers, de la solidarité. Or les Allemands et d'autres n'en veulent pas. Aux États-Unis, cela était possible car ils forment une nation. En Europe, nous n'en sommes pas là !

A.-L. D. : C'est bien le cœur du sujet ! Certains souhaitent que les politiques budgétaires restent aux mains des États. Et donc, ils disent que la monnaie commune ne peut fonctionner... Mais si on accepte que des décisions soient prises au niveau européen, on rend la monnaie commune viable.

Pour que cela soit acceptable, il faut que ces décisions soient prises de façon démocratique. Et donc mettre en place un parlement des pays de la zone euro. On pourrait imaginer une deuxième chambre, constituée de parlementaires nationaux.

Cela impliquerait aussi un budget commun, un impôt européen, une politique d'investissement commune, orientée vers des infrastructures décidées en commun. Ces mesures se substitueraient en partie à celles qui sont votées au niveau national. On nous dit que c'est une utopie. Mais aurait-on imaginé, avant la crise, que les Allemands acceptent que la BCE rachète massivement des obligations d'État ?

J. M. : Je ne suis pas hostile à cette idée mais elle est peu réaliste. En cas de blocage, ce sera la poursuite de la direction actuellement suivie : la mise en place d'un strict contrôle avec un conseil budgétaire européen indépendant pour surveiller les dépenses de chaque pays. C'est très technocratique et cela ne règlera pas le problème du déficit de compétitivité de l'Europe du Sud.



« L'euro était une volonté politique. Il s'est construit indépendamment de l'analyse des facteurs objectifs »

Jacques Mazier

A.-L. D. : On a vu quand même que les Grecs n'ont pas voulu sortir de l'euro lorsque la question s'est posée... Le rejet des institutions européennes est réel, mais pas celui de la monnaie unique. Une sortie de la France signifierait la fin de la zone euro. Je refuse de dire qu'un parlement de la zone euro est infaisable...

Concrètement, quelle serait l'alternative ?

J. M. : Si aucune réforme ne peut être négociée et mise en œuvre, il faudrait revenir sur l'union monétaire. On pourrait par exemple conserver un euro global pour les transactions internationales. En parallèle, chaque pays reprendrait une monnaie nationale, dont le niveau pourrait être ajusté régulièrement, pour mieux refléter les caractéristiques de son économie.

A.-L. D. : Votre proposition mélange des ingrédients du passé et d'aujourd'hui. Pourquoi reproduire ce qui a existé ?

L'économie ne risque-t-elle pas de souffrir d'une sortie de l'euro ?

J. M. : Une dévaluation serait, à moyen terme, favorable au secteur exposé. Il gagnerait en compétitivité, en parts de marché, en activité, en investissements et en emplois... Plus généralement, une sortie de l'euro permettrait de ne pas s'enfermer dans des ajustements portant principalement sur le marché du travail.

A.-L. D. : Au Cepii, nous avons essayé de mesurer les conséquences sur la compétitivité française. Certes, la valeur de l'euro pour la France est surévaluée vis-à-vis de l'Allemagne. Mais elle est sous-évaluée vis-à-vis d'autres États, tels que l'Espagne et l'Italie, qui absorbent 55 % de nos exportations. Aussi, nous avons



Emmanuel Macron veut rester dans l'euro



Doter la zone euro d'un budget propre, pour une intégration plus poussée.

Organiser des « conventions citoyennes » dans toute l'Europe « pour redonner un sens au projet européen. »

calculé que nous dévaluerions vis-à-vis de l'Allemagne, de l'Irlande, des Pays-Bas et du Luxembourg. Mais notre monnaie s'apprécierait vis-à-vis des 14 autres membres de la zone euro. Il y aurait donc des gagnants et des perdants. L'industrie manufacturière française y perdrait, car elle importe davantage d'Allemagne que d'Italie et d'Espagne. Même chose pour l'agriculture (700 000 emplois) car elle exporte davantage vers le sud de l'Europe que vers les pays du Nord. Quant aux banques, elles ont beaucoup emprunté en Allemagne. Nous avons calculé que cela représente une dette équivalente à 2 000 € par Français: une dévaluation de 15 % représenterait donc un surcroît de 300 € par Français.

Le tourisme (800 000 emplois), lui, pourrait y gagner, car la France reçoit plus d'Allemands et de Néerlandais que d'Italiens et d'Espagnols.

La France pourrait-elle rembourser sa dette publique en francs, et à quel prix ?

J. M. : L'essentiel de la dette de l'État est libellé en droit français. Juridiquement, il serait donc possible de la rembourser en francs. Cela pourrait entraîner une hausse des taux exigés par les investisseurs, devenus méfiants, et donc alourdir le coût de notre dette. Mais le maintien du statu quo actuel est mortifère: la France et l'Italie, en particulier, devront passer par des ajustements très douloureux.

A.-L. D. : Certes, 99 % de la dette de l'État français est convertible en francs mais 60 % est détenue par des étrangers, qui ne seront pas forcément d'accord pour être remboursés en francs. Sans oublier le risque de hausse des taux.

Par ailleurs, je n'imagine pas que l'on puisse organiser une sortie concertée de l'euro alors que nous sommes incapables, aujourd'hui, de nous entendre. On observe actuellement des sorties de capitaux qui, si elles s'amplifient, pourraient déclencher une crise monétaire et financière difficile à contenir. La Banque de France serait alors obligée d'instaurer un contrôle des capitaux, et les avoirs de l'assurance vie seraient temporairement gelés...

Avec des Français qui se trouveraient appauvris...

J. M. : Pour les ménages, une dévaluation provoquerait effectivement une perte de pouvoir d'achat, puisque les produits importés coûteraient plus cher. C'est le prix à payer car l'on cherche à favoriser les produits locaux. Il faudrait aussi des politiques pour éviter les dérives inflationnistes, et ne pas perdre d'un côté ce que la dévaluation rapporterait de l'autre.

REPÈRES

Bio express d'Anne-Laure Delatte

Née le 25 janvier 1976, elle est directrice adjointe au Cepii (Centre d'études prospectives et d'informations internationales). Ses recherches portent sur l'économie financière et la macroéconomie internationale (crise de l'euro, flux bancaires internationaux, prix des matières premières etc.).

Elle est aussi chercheuse au CNRS et membre, depuis janvier 2017, du Conseil d'analyse économique (CAE), un organisme de rattaché à Matignon.

Elle a enseigné pendant deux ans la crise de l'euro à l'université de Princeton aux États-Unis. Elle est titulaire d'une thèse de doctorat de l'université Paris X sur les régimes de change durs.

Bio express de Jacques Mazier

Jacques Mazier, 70 ans, est diplômé de l'École polytechnique, agrégé de sciences économiques et professeur émérite d'économie à l'université Paris XIII.

Il a notamment travaillé à la direction de la prévision du ministère des finances et au Commissariat du

plan. Il est membre du collectif des Économistes atterrés en France, qui promeut des politiques alternatives à la stratégie d'austérité budgétaire des gouvernements face à la crise déclenchée en 2007-2008. Il a écrit plusieurs ouvrages, dont *Quand les crises reviennent*, avec Vincent Duwicquet et Mickael Clévenot (Economica, 2016).

A.-L. D. : J'ajoute que le patrimoine des ménages français pourrait perdre de sa valeur. Car l'assurance-vie, un de leurs placements préférés, est largement investie en bons d'État français. Or les prix de ces titres baisseraient en cas de sortie de l'euro. Donc c'est inquiétant. En outre, l'État aura besoin d'augmenter les impôts ou de réduire ses dépenses pour rembourser la dette. Si la France abandonnait l'euro, cela entraînerait-il la fin de la monnaie unique, voire de l'Union européenne?

J. M. : Une sortie de la France signerait la fin de la zone euro. En revanche, je ne vois aucun lien avec l'UE, qui existait bien avant l'euro avec des monnaies nationales. De nouvelles formes de régime monétaire combinant monnaies nationales et euro global seraient envisageables.

A.-L. D. : La France étant la deuxième économie de la zone euro après l'Allemagne, l'abandon par elle de l'euro sonnerait forcément la fin de la monnaie unique. Mais aussi de l'UE : comment imaginer que l'on pourrait continuer à mener des politiques communes, comme si de rien n'était ? L'euro est depuis le début un projet politique. L'Union pourrait difficilement se relever de son échec.

Recueilli par Marie Dancer et Alain Guillemoles

Faut-il réduire les dépenses publiques ?

par **Mathieu Plane**, directeur adjoint au département analyse et prévision de l'OFCE et **Michel Taly**, avocat fiscaliste chez Arsène Taxand



La montée en puissance des politiques sociales, depuis un demi-siècle, a conduit à un accroissement continu des dépenses publiques. Leur niveau est passé d'environ 35 % du produit intérieur brut (PIB) dans les années 1960 à près de 45 % à la fin des années 1970, puis 50 % en 1991 – une marche symbolique qui n'a jamais été redescendue.

En 2015, les dépenses publiques françaises ont atteint 57 % du PIB. Soit 1 243 milliards d'euros. Dans le même temps, les prélèvements obligatoires représentaient 44,7 % du PIB. Ce niveau proche du record historique (44,8 % en 2014) n'a pourtant pas suffi à équilibrer les comptes, l'année s'achevant avec un déficit de 77,5 milliards d'euros. Une somme à ajouter au mur de dettes de plus de 2 000 milliards d'euros, créé par quatre décennies ininterrompues de budgets déficitaires. Ces dernières années, pourtant, les gouvernements successifs n'ont cessé de proclamer leur ambition de réduire la dépense publique. Si le rythme de croissance a bien été freiné, les dépenses ont, en réalité, continué de progresser. Et comme dans le même temps la croissance a ralenti sous l'effet de la crise, la part de la richesse absorbée par les dépenses publiques n'a jamais vraiment reculé.

Résultat, la France occupe une position de plus en plus singulière en Europe : elle se situait, en 2003, au 4^e rang des pays les plus dépensiers en proportion du PIB, au sein d'une Union européenne à 25 ; elle dispute aujourd'hui au Danemark la première place de l'UE à 28 pays.

Cette spécificité nourrit de longue date des échanges animés entre économistes. Ils s'opposent sur ses causes, divergent sur ses conséquences et s'affrontent sur l'impérieuse nécessité ou non d'y mettre fin. Un débat éminemment politique qui s'invite au cœur de la présidentielle de 2017.

Mathieu Castagnet

En France, les dépenses publiques représentent 57 % du PIB, 8 points de plus que la moyenne européenne. Est-ce une anomalie à corriger ?

Mathieu Plane : Notre particularité, c'est notre modèle social. Les deux tiers de l'écart qui nous sépare de la zone euro s'expliquent par notre protection sociale, et notamment notre système public de retraite, et par notre système de santé, universel et reposant principalement sur la dépense publique. Le reste vient des dépenses d'infrastructures et d'éducation car notre démographie fait que nous avons davantage d'élèves à scolariser. Enfin, nous avons un budget de la défense supérieur à nos voisins.

Une fois cet écart décortiqué, on voit bien qu'il n'y a pas de trésor caché. On ne peut donc pas discuter de la réduction des dépenses publiques sans ouvrir le débat sur notre modèle social.

Michel Taly : Personne ne peut prétendre que notre niveau de dépense publique ne pose pas problème. Le drame, c'est que la façon dont ce débat est abordé nous empêche d'avancer. On assène toujours qu'une baisse des dépenses entraînerait un service moindre rendu aux usagers. On prétend par exemple que les Français seraient moins bien soignés si l'on diminuait les dépenses de santé. C'est faux ! Malgré son niveau de dépense, la France n'offre pas plus de services que ses voisins. La différence tient au fait que les autres pays ont davantage de services privés. La véritable question est donc de savoir comment articuler au mieux privé et public, afin de satisfaire les besoins de façon optimum.

Que les dépenses soient prises en charge par le public ou le privé, c'est tout de même le ménage qui paye, directement ou par l'impôt. Pourquoi changer alors ?

M. T. : Le nœud du débat, c'est la rigueur dans la gestion des dépenses. On nous rebat les oreilles avec le modèle nordique, où il y a effectivement autant de prélèvements obligatoires que chez nous. Mais il s'accompagne d'une gestion extrêmement pointilleuse de la dépense publique : ministère par ministère, service par service, chacun agit, en échange d'une grande autonomie de décision, dans une optique d'efficacité, avec des objectifs précis. En France, il reste à mener la chasse contre le gaspillage et les rentes de situation.

Oui, il y a des fonctionnaires épuisés qui courent partout, mais il existe aussi beaucoup d'endroits où ils sont loin d'être débordés. Mener cette chasse nécessite de faire sauter deux verrous qui empêchent toute réforme : le poids des syndicats



« La concurrence fiscale accrue entre les pays exerce une pression très forte pour réduire le coût du travail. »

Mathieu Plane

de la fonction publique, qui défendent les situations acquises, et celui des élus locaux, qui freinent toute remise en cause du fonctionnement actuel.

M. P. : Il faut évidemment améliorer autant que possible l'efficacité du service public, mais une baisse massive des dépenses ne peut se faire sans réduire le périmètre de couverture publique et donner plus de place à la sphère privée – et notamment aux assurances. Ces dernières sont-elles plus efficaces ou au contraire plus coûteuses, comme on l'observe aux États-Unis dans le domaine de la santé? Je pense que sur de nombreux points, notre modèle est un bon modèle, même s'il peut être rénové.

D'autre part, il ne faut pas oublier que 75 % de la dépense publique est constituée de transferts aux ménages: prestations en espèces (retraites, prestations familiales...) ou en nature, comme les services de santé et d'éducation. Ce sont justement ces transferts qui réduisent le plus les inégalités. Une baisse de ces dépenses au profit du privé aurait un impact important sur les inégalités à travers la baisse du niveau de vie des classes moyennes et populaires.

M. T. : Bien sûr, le marché a des inconvénients et nécessite des correctifs. Cela n'empêche pas qu'il est préférable à la régulation par de grands accords de type Grenelle. Et privatiser certains services ne veut pas dire que rien ne sera fait pour tenir compte des inégalités.

Y a-t-il un seuil de dépenses publiques idéal?

M. T. : Un pays ne peut pas vivre avec plus de 50 % de dépenses publiques si l'écart avec les autres pays est payé par un surcroît de prélèvements sur les



« *Privatiser certains services ne veut pas dire que rien ne sera fait pour tenir compte des inégalités.* »
Michel Taly

entreprises, car elles ne peuvent pas y survivre. Si la France n'est pas parvenue à baisser son chômage depuis 2007, la monstrueuse inefficacité de notre dépense publique y est évidemment pour quelque chose.

M. P. : La concurrence fiscale accrue entre les pays exerce une pression très forte pour réduire le coût du travail. Mais en mettant les modèles en concurrence, on ne peut que s'aligner sur le moins-disant avec les risques sociaux et politiques qui vont avec.

M. T. : Le problème, c'est que depuis trente ans, nous n'avons jamais saisi le bon moment pour baisser les dépenses : quand la situation économique était bonne, nous n'avons pas fait les efforts nécessaires, et quand la crise est arrivée, il était trop tard. Aujourd'hui, nous voilà pris à contre-pied. Peut-être que couper maintenant les dépenses n'est pas la meilleure option, mais cela doit rester un objectif.

La dépense publique doit-elle permettre de relancer l'économie ?

M. P. : Ces dernières années, l'effort a été porté sur une politique de l'offre dont les effets sont longs à venir. Des coupes drastiques dans les dépenses publiques conduiraient à fragiliser davantage la croissance. Ce qu'il faut, c'est soutenir la demande sans déstabiliser le tissu productif. La relance de l'investissement public est un bon moyen d'y parvenir.

M. T. : Une telle relance poserait plusieurs problèmes. D'abord, parce que les investissements publics dépendent davantage des collectivités locales que de l'État. Or celles-ci sont prises dans une spirale d'augmentation des dépenses de fonctionnement. Ensuite parce que la dette nous met à la merci des prêteurs.

Marine Le Pen



60 milliards d'euros
de dépenses publiques en cinq ans



20 milliards d'euros
de prestations aux ménages



20 milliards d'euros
de prélèvements sur les ménages

Ce sont eux qui décident brusquement quand le point de non-retour est atteint : nous pourrions nous retrouver du jour au lendemain comme les Italiens et les Espagnols à payer des taux très élevés pour financer notre dette. À ce moment-là, il sera trop tard.

M. P. : L'idée n'est pas de faire des ronds-points inutiles, mais d'identifier là où il y a des besoins importants. Dans un contexte de croissance molle et de chômage élevé, c'est un non-sens économique de ne pas utiliser les taux très bas pour relancer la machine, en investissant dans les infrastructures, la transition écologique ou l'éducation. Cela aurait des effets à court terme sur les carnets de commandes et à long terme sur la compétitivité par l'amélioration des infrastructures et des compétences.

Le corollaire d'une baisse des dépenses serait une baisse des prélèvements. Si c'était possible, quels impôts faudrait-il baisser ?

M. P. : Les allègements de cotisation Fillon (1), le CICE, le pacte de responsabilité... tout cela coûte 54 milliards d'euros par an, et on n'en voit pas vraiment l'efficacité. Si nous retrouvions des marges, il faudrait les placer dans l'investissement public et une baisse de la fiscalité redonnant du pouvoir d'achat aux classes moyennes et populaires qui ont subi de plein fouet les hausses de TVA ou de cotisations sociales.

M. T. : Avec notre taux de dépenses publiques, nous faisons le choix de réduire la consommation privée. Pour que cela soit supportable, il faut assumer de rendre aux entreprises une partie de ce qu'on leur a pris. On ne pourra pas garder nos emplois en conservant des prélèvements aussi élevés sur les entreprises.

Comment jugez-vous les propositions des candidats en matière de dépenses publiques ?

M. P. : Il y a ceux qui disent que l'on peut ouvrir les vannes sans compter, en balayant les problèmes de financement ou de compétitivité. Et ceux qui raisonnent de façon comptable, en proclamant qu'il faut économiser 100 milliards d'euros ou supprimer 500 000 fonctionnaires, sans dire comment on aboutit à ce chiffre. Cela conduit à une confusion totale sur le rôle de la dépense publique dans l'économie.

Le débat devrait porter sur le projet de société : quel modèle social et éducatif souhaite-t-on ? Est-il soutenable ? Comment le rendre plus efficace ? Grâce à sa

Emmanuel Macron



60 milliards d'euros
de dépenses publiques en cinq ans



20 milliards d'euros
de prélèvements sur le quinquennat



120 000 postes
de fonctionnaires

REPÈRES

Bio express de Mathieu Plane

Né en 1975, titulaire d'un DEA d'économie appliquée, Mathieu Plane est directeur adjoint au département analyse et prévision de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE).

coauteur du livre *L'Économie française 2017 (La Découverte)*.

Entre août 2013 et août 2014, il a été conseiller d'Arnaud Montebourg, alors ministre du redressement productif.

Enseignant à Sciences-Po Paris et à l'université Paris 1, il est

Ancien conseiller de Michel Rocard à Matignon, il a ensuite été directeur de la législation fiscale à Bercy entre 1989 et 1995.

Bio express de Michel Taly

Né en 1950, ancien élève de l'ENA, Michel Taly a travaillé au ministère des finances avant un passage au Crédit du Nord et à la banque Lazard.

Désormais avocat fiscaliste au sein du cabinet Arsène Taxand, il est membre la commission fiscale du Medef et expert associé à l'Institut de l'entreprise.

Il vient de publier *Les Couliesses de la politique fiscale (PUF)*.

démographie, la France est plutôt en bonne posture, elle n'a pas besoin de faire les mêmes réserves que l'Allemagne qui se prépare à un choc de vieillissement. Il est absurde de se comparer en oubliant les différences.

M. T. : Je suis d'accord pour dire que le chiffrage des programmes est devenu un exercice un peu vain. Il y a d'un côté ceux qui se moquent totalement de savoir si ce qu'ils proposent est réaliste et, de l'autre, ceux qui équilibrent leur projet sans dire pour quoi faire.

Le président n'est pas un premier ministre et surtout pas un comptable. Il doit d'abord donner sa vision de la société. Quand un responsable politique s'engage sur un objectif de baisse des dépenses, on ne devrait donc pas lui demander comment il va faire, mais pourquoi il veut le faire.

Recueilli par Mathieu Castagnet et Séverin Husson

Faut-il plus de protectionnisme?

par **Henri Guaino**, député des Yvelines,
et **Pascal Lamy**, ancien directeur de l'OMC



Est-ce la fin de la mondialisation? Jusque-là, les dirigeants des principaux pays développés présentaient un front uni face à la montée des contestations dans les pays occidentaux et au ralentissement des échanges mondiaux. Tous réaffirmaient, à chaque sommet international, que le libre-échange restait le meilleur moyen de relancer une économie enkystée depuis la grande crise financière de 2008.

Mais l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis a changé la donne. Le 18 mars, lors du dernier G20 Finances de Baden-Baden, en Allemagne, le nouveau secrétaire d'État américain au Trésor, Steven Mnuchin, a pris ses homologues à rebrousse-poil en faisant retirer du communiqué final l'habituelle condamnation du protectionnisme.

Serait-ce le signe que les États-Unis ont décidé d'ériger de nouvelles barrières à leurs frontières? C'est ce que laisse entendre le nouvel occupant de la Maison-Blanche, avec son projet de « *Border Adjustment Act* » qui surtaxerait les produits étrangers pour protéger les entreprises et l'emploi américains.

Pour ou contre la mondialisation? En France aussi le débat divise l'opinion, et les candidats à la présidentielle. Avec d'un côté les adeptes d'une souveraineté ramenée aux frontières nationales, de Marine Le Pen à Jean-Luc Mélenchon en passant par Nicolas Dupont-Aignan. Et, de l'autre, les partisans d'un libéralisme plus ou moins encadré – Benoît Hamon, François Fillon, Emmanuel Macron.

Les premiers n'hésitent pas à prôner, si nécessaire, une sortie de l'Union européenne pour mieux défendre les intérêts nationaux. Les seconds estiment que l'Europe est une chance pour la France plus qu'une menace. Ouvert ou fermé: deux visions du monde qui dépassent le traditionnel clivage gauche-droite et que l'élection présidentielle devra trancher.

Antoine d'Abbundo

Rompant avec des décennies de politique américaine, Donald Trump se déclare à la fois contre le libre-échange et contre le multilatéralisme. Est-ce le début d'une nouvelle ère ?

Henri Guaino : Oui. Pour le meilleur ou pour le pire. Pour le meilleur s'il s'agit de remettre en cause cette dérive qui a pour finalité l'aplatissement du monde : un grand marché où tous les pays devraient avoir les mêmes règles, institutions, voire goûts. Elle se heurte à la réalité des nations et des identités. Cela nourrit chez les peuples le sentiment qu'on veut les empêcher de choisir leur contrat social, leur modèle politique, économique et culturel.

Il s'ensuit une crise démocratique qui peut déboucher sur des réactions fortes comme le Brexit ou l'élection de Donald Trump. Si l'on néglige ces mouvements de fond, les crispations nationale et identitaire, les souffrances sociales déboucheront sur un protectionnisme dur. Et ce sera pour le pire.

Pascal Lamy : La politique de Donald Trump se résume en une formule : « *L'Amérique d'abord* ». Je crains le national-capitalisme.

Le nationalisme en priorité, on sait où cela mène : à la guerre.

À l'inverse, la croissance, le développement, la réduction de la pauvreté peuvent être facilitées par l'adoption de normes communes. Certains problèmes – pas tous – doivent être traités au niveau mondial. Et lorsqu'on parvient à des convergences, cela produit du bien-être.

Comment est-on passé en quelques années d'une mondialisation « heureuse » à une contestation de plus en plus forte en Occident ?

P. L. : Je n'ai jamais été l'apôtre d'une mondialisation « heureuse ». Comme Janus, elle offre un visage souriant quand elle permet de réduire la pauvreté. Mais elle a aussi un aspect grimaçant avec l'augmentation des inégalités.

Les mécanismes de protection sociale qui permettaient jusque-là de limiter, en Occident, les effets négatifs du capitalisme de marché sont devenus moins opérants, en raison de la vitesse et de la force du développement de la globalisation. Il n'est pas surprenant que cette défiance s'exprime d'abord dans les pays où les systèmes de sécurité sociale sont les plus faibles, les États-Unis et, en Europe, la Grande-Bretagne.

H. G. : Pour que l'ouverture soit acceptable, il faut que les gagnants indemnisent, au moins en partie, les perdants. Sinon, on suscite la révolte. On ne peut plus se contenter d'expliquer aux Occidentaux que leurs souffrances ont pour contrepartie l'amélioration du sort des autres peuples.

Malgré l'existence d'« amortisseurs sociaux », les Français jugent négativement la mondialisation. Y a-t-il une exception française ?

P. L. : La France réussit, globalement, aussi bien que d'autres Européens dans la mondialisation. Mais nous avons tendance à diaboliser le monde. Deux tiers des Français considèrent l'économie de marché comme un danger. Et le discours politique entretient cette exception.



« On ne peut plus se contenter d'expliquer aux Occidentaux que leurs souffrances ont pour contrepartie l'amélioration du sort des autres peuples. »

Henri Guaino

H. G. : On ne diabolise pas le monde en constatant les limites du libre-échange et du capitalisme financier. Elles sont ressenties partout dans un monde occidental en train de perdre son statut de puissance. On est d'autant plus partisan du libre-échange qu'on se sent fort, et protectionniste quand on se sent faible. Tous les pays qui ont réussi ont construit leur base industrielle à l'abri de protections : l'Angleterre au XVI^e siècle, l'Allemagne au XIX^e, les États-Unis au XIX^e et au XX^e, le Japon au XX^e...

P. L. : Même s'il ne domine plus le monde, l'Occident ne va pas si mal. Il reste extrêmement désirable. Son identité, les valeurs qu'il représente sont une chance pour le monde d'aujourd'hui et de demain.

L'ouverture des marchés est-elle allée trop vite, trop loin ? L'Europe a-t-elle manqué de prudence ?

H. G. : Bien sûr, le marché est utile. Mais la religion du marché, l'idée que le libre-échange serait la formule magique pour régler tous les problèmes est folle.

Oui, l'Europe a fait preuve d'excès. Tout le monde défend ses intérêts, sauf nous. Quand les États-Unis nous déclarent la guerre juridique, personne ne bouge. Quand la Chine se fâche avec un Européen, les autres s'empressent pour prendre sa place. L'histoire du capitalisme lie étroitement puissance publique et initiative privée. Or, l'Europe a désarmé les États, réduit à rien la puissance publique. Résultat ? Nous n'avons plus de politique. Ce n'est pas le cas du Japon, des États-Unis ou de la Chine.

P. L. : C'est caricatural. Il est faux de dire que l'Europe ne se protège pas, ou plus mal que d'autres.

N'est-ce pas le cas dans l'acier face au dumping chinois ? Ou pour les marchés publics, ouverts aux étrangers en Europe mais fermés aux États-Unis ?

P. L. : En matière de lutte antidumping, l'Europe est aussi active que les États-Unis, compte tenu de son niveau d'importations. D'ailleurs, si l'Union était aussi naïve, d'où vient que sa balance commerciale soit excédentaire et celle des États-Unis déficitaire ? Concernant les marchés publics, l'Europe n'a jamais souscrit d'autres engagements que réciproques. L'ouverture marche mieux que la fermeture.

H. G. : Le solde commercial n'est pas un indice de protection. Je suis aussi partisan d'une société ouverte. Mais faut-il tout ouvrir ? Et n'importe comment ? Pour certains partisans du protectionnisme, la défense des intérêts nationaux passe par le rétablissement de barrières tarifaires pour corriger une concurrence faussée...



« L'Occident ne va pas si mal. Il reste extrêmement désirable. Son identité, les valeurs qu'il représente sont une chance pour le monde d'aujourd'hui et de demain. »

Pascal Lamy

P. L. : Si l'on veut rétablir des droits de douane à la frontière française, il faudra au préalable récupérer sa souveraineté commerciale en sortant de l'Union européenne. Mais qui va payer ? Les plus pauvres, car ce sont eux qui consomment le plus de produits importés. Sans parler du risque de guerre commerciale, suite aux rétorsions de nos partenaires.

Que répondez-vous à ceux qui s'inquiètent de l'importation de produits violant des normes sociales, sanitaires ou environnementales respectées par les producteurs nationaux ?

P. L. : Les États-Unis et l'Europe sont les deux régions du monde où les précautions sanitaires et environnementales sont les plus élevées. Ces normes y sont contrôlées à l'importation. La question du social est différente. Car s'il existe des normes minimales – en matière de droits des travailleurs, de travail des enfants –, on ne peut demander à tous les pays d'avoir le même modèle social pour des raisons évidentes de niveau de développement.

H. G. : La mondialisation a fait baisser les prix des produits, c'est vrai. Mais quel est l'intérêt du consommateur s'il n'a plus de travail ? Nous avons créé un système économique dont la seule obsession est la réduction des coûts et des prix. Il nous faut sortir de ce cercle déflationniste vicieux qui tire toute l'économie et la société vers le bas.

Des contre-mesures commerciales peuvent y aider. Je ne vois pas en quoi il serait idiot de mettre une taxe carbone sur des produits importés en cas de dumping environnemental. Et une politique industrielle digne de ce nom ne signifie pas la fermeture des frontières.

Comment faire pour rendre cette mondialisation, sinon désirable du moins plus acceptable ?

P. L. : En la maîtrisant mieux. Ce n'est pas le protectionnisme qui protège, mais le social, l'éducation, la formation, la recherche, l'innovation, l'investissement. Il faut compenser les injustices en mettant en place des politiques d'inclusion sociale, comme l'ont fait les pays nordiques.

H. G. : Ces solutions ne suffisent pas. Nous avons deux questions à résoudre. La première concerne le rôle de l'État. Il faut rompre avec une politique de concurrence qui lui ôte le droit d'agir sur l'économie. Il doit avoir une politique

commerciale et industrielle propre, investir pour développer un secteur, utiliser la commande publique, intervenir pour éviter le passage d'entreprises stratégiques sous contrôle étranger. On a eu tort de démanteler tous les monopoles publics. Il faut arrêter de faire de la concurrence l'alpha et l'oméga de la politique économique, sinon c'est la fin de la politique.

D'où la deuxième question : celle de la nation. Bien sûr, la France n'est pas seule au monde et elle doit savoir partager sa souveraineté. Mais est-il possible de défendre l'idée que la nation a une réalité et que la défense de ses intérêts est un objectif en soi ?

P. L. : Dans le monde globalisé où nous vivons, le bon niveau d'exercice de cette souveraineté est l'Europe. Le poids de l'économie est si déterminant que pour promouvoir nos valeurs face à la Chine ou la Russie, nous devons accepter de partager et donc de déléguer une partie de cette souveraineté. Si nous n'avions pas inventé l'Europe, il y a soixante ans, pour promouvoir la paix, il faudrait le faire aujourd'hui.

H. G. : L'Europe a beaucoup changé depuis le milieu des années 1980 pour devenir une entreprise de dépolitisation totale de l'économie et de la société. Je crains qu'à force d'aller plus loin dans la négation des nations, des peuples, des identités, des cultures, on aboutisse au résultat contraire que celui qu'on poursuit.

P. L. : L'Histoire nous a appris ce qui se passait quand on allait trop loin dans le nationalisme...

H. G. : Et inversement.

Recueilli par Antoine d'Abundo et Vincent de Féligonde

REPÈRES

Bio express d'Henri Guaino

Né en 1957 à Arles, Henri Guaino est député des Yvelines (Les Républicains) depuis 2012. Candidat à l'élection présidentielle de 2017, il n'a pas obtenu les 500 signatures nécessaires pour pouvoir se présenter.

Diplômé de l'IEP de Paris et titulaire d'un DEA de politique économique à Paris-

Dauphine, ce « gaulliste social », proche de Philippe Séguin, a travaillé auprès de Jacques Chirac, avant d'être conseiller spécial du président Sarkozy de 2007 à 2012 et auteur de ses principaux discours pendant le quinquennat.

Ses derniers essais : La Sottise des modernes, Plon, 2016, et En finir avec l'économie du sacrifice, Odile Jacob, 2016.

Bio express de Pascal Lamy

Diplômé d'HEC, de Sciences-Po et de l'ENA, Pascal Lamy, 69 ans, a été directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) entre 2005 et 2013.

Il a commencé sa carrière comme conseiller de Jacques Delors au ministère de l'économie et des finances entre 1981 et 1984, puis il a été directeur adjoint du cabinet du premier ministre, Pierre Mauroy, entre 1983 et 1984.

De 1985 à 1995, il est directeur de cabinet de Jacques Delors, devenu président de la Commission européenne, à Bruxelles.

Il a également occupé le poste de directeur général du Crédit lyonnais et de commissaire européen au commerce.

Il est actuellement délégué interministériel à la candidature de Paris à l'Exposition universelle de 2025 et président d'honneur du cercle de réflexion Notre Europe – Institut Jacques-Delors.

Son dernier essai : Où va le monde ?, avec Nicole Gnesotto, Odile Jacob, 2017.

Des candidats...

ÉLECTION  2017
PRÉSIDENTIELLE

... plus ou moins protectionnistes...



Marine Le Pen

Retour à une « monnaie nationale »

Interdiction d'importer et de vendre des produits étrangers
« ne respectant pas les normes imposées aux producteurs français »
et soutien du « Fabriqué en France » par un étiquetage obligatoire.

Réserver « la commande publique aux entreprises françaises
si l'écart de prix est raisonnable »

« Contrôler les investissements étrangers portant atteinte
aux intérêts nationaux »



Emmanuel Macron

« Accepter la mondialisation pour ne pas la subir »

Instaurer un protectionnisme européen sélectif pour se protéger
du dumping social, fiscal ou étatique

Réserver l'accès aux marchés publics aux entreprises qui localisent
au moins la moitié de leur production en Europe dans le cadre d'un
« Buy European Act »

Redéfinir au niveau européen les règles de détachement des travailleurs
pour éviter la concurrence sociale déloyale

Faut-il libéraliser le marché du travail?

Véronique Descaeq, secrétaire générale adjointe de la CFDT et **François Asselin**, président de la Confédération des PME (CPME)



Le patron des patrons, Pierre Gattaz, ne perd jamais une occasion de raconter cette histoire: « *Sur le terrain, les chefs d'entreprise que je rencontre me disent toujours la même chose: soit ils n'ont pas les moyens d'embaucher; soit ils ont les moyens mais ils ont peur d'embaucher.* »

Les salariés en France seraient-ils donc trop protégés au point de paralyser les embauches? Autrement dit, le code du travail serait-il un frein à la baisse du chômage? Depuis le milieu des années 1980, le taux de chômage en France tourne autour de 9 % (10 % actuellement). Un niveau structurellement élevé... avec de faibles variations: jusqu'à présent, le fonctionnement du marché du travail a amoindri l'impact des récessions, mais aussi l'effet des épisodes de reprise économique. Si le taux de chômage n'explose pas, il ne baisse donc pas non plus fortement, contrairement à ce qui se passe en Grande-Bretagne, par exemple.

Les débats ont fait rage au printemps 2016 au moment de l'adoption de la loi travail, entre les partisans d'une plus grande flexibilité du marché du travail et les adversaires d'une dérégulation excessive. Car la flexibilité a aussi un coût – précarité, mini-jobs, salaires faibles – qui peut avoir à terme un effet délétère sur la croissance et la compétitivité des entreprises.

Cette ligne de fracture divise de la même façon les candidats à l'élection présidentielle: quand certains (Jean-Luc Mélenchon, Benoît Hamon ou Marine Le Pen) veulent purement et simplement « *abroger* » une loi travail jugée excessivement libérale, d'autres (François Fillon) souhaitent faire sauter les verrous à l'embauche ou (Emmanuel Macron) trouver la voie d'une véritable « *flexisécurité* » à la française.

Emmanuelle Réju

Les entreprises ont-elles peur d'embaucher et si oui, pour quelles raisons ?

François Asselin : La nature a horreur du vide. S'il y a du travail, il sera fait. Mais par qui ? Par un salarié en CDI, en CDD, un indépendant, un autoentrepreneur ? C'est toute la question. Au fil des décennies, les contraintes se sont empilées autour du statut salarié : seuils légaux, pénibilité, formation à la sécurité... Prise une par une, toutes ces contraintes peuvent paraître surmontables. Mais leur accumulation peut échauder le chef d'entreprise, qui aura peut-être la tentation d'embaucher ponctuellement un travailleur indépendant.

Véronique Descacq : Je regrette que les salariés ne soient jamais envisagés que sous l'angle de leur coût ou de la contrainte. La main-d'œuvre ne peut pas être considérée comme un outil de production à optimiser, à l'instar d'une machine. Pour bien travailler, un employé a besoin d'un minimum d'assurance sur la sécurité de son emploi, sa santé, sa capacité à être formé. Ce n'est pas une contrainte, c'est un investissement productif et indispensable dans un contexte où les entreprises, pour être compétitives, doivent en permanence innover, inventer de nouveaux produits et de nouveaux services !

F. A. : J'alerte simplement sur le fait que nous risquons de nous retrouver, dans quelques années, avec un marché du travail catastrophique si d'un côté nous continuons à empiler les protections autour du statut de salarié et que, de l'autre, nous ouvrons grand les vannes en créant un statut d'autoentrepreneur, qui permet à l'entreprise de s'affranchir de ces mêmes obligations.

Faut-il fermer cette vanne ?

F. A. : D'un côté, toute nouvelle loi ou réglementation doit être évaluée sous l'angle de son impact sur les PME. De l'autre, il faut réfléchir à une protection des travailleurs indépendants. Nous proposons ainsi d'étudier la création d'un contrat de collaboration : conclu entre une entreprise et un travailleur indépendant, il permettrait d'accéder à un minimum de droits et de couverture sociale.

V. D. : L'emploi instable se développe depuis de nombreuses années, notamment avec la multiplication des CDD, de l'intérim, et d'allers-retours fréquents entre emploi et inactivité. S'ajoute à cela la révolution du numérique, qui multiplie encore les formes d'emploi. C'est pourquoi la CFDT pense que le compte personnel d'activité est un bon socle de protection qui s'attache à la personne, quels que soient son statut et son parcours.

L'essentiel est de changer de regard. Osons dire que le travailleur est une richesse, qu'il apporte à l'entreprise ses compétences, mais aussi son investissement personnel dans le travail, sa capacité d'innovation. En prenant et en jetant ses employés au gré des besoins, on passe à côté de cette source d'innovation et de créativité, gages de longévité pour les entreprises.

F. A. : Mais vous êtes prête à devenir chef d'une PME ! Pour nous, à la CPME, le succès des uns est le succès de l'autre. Le patron assume la prise de risque – et



« En prenant et en jetant ses employés au gré des besoins, on passe à côté de cette source d'innovation et de créativité, gages de longévité pour les entreprises. »

Véronique Descacq

doit être encouragé pour cela – et les salariés doivent avoir la juste protection, la juste rémunération et la juste participation à la stratégie de l'entreprise. Beaucoup de choses pourraient se régler au niveau de l'entreprise, à condition de pouvoir tenir un dialogue social serein et non contraint par la réglementation. Ce n'est pas le cas aujourd'hui.

V. D. : Qu'il faille faire confiance aux acteurs de l'entreprise – employeurs et salariés – pour trouver les compromis qui permettront à l'entreprise d'être performante et aux employés de bénéficier de droits nous semble aller dans le bon sens. Contrairement à vous, je considère que les règles du dialogue social au niveau de l'entreprise, qui étaient très formelles, se sont beaucoup simplifiées ces dernières années.

F. A. : Je vais prendre un exemple. L'employeur doit obligatoirement assurer un entretien individuel avec ses employés tous les deux ans. À titre personnel, je trouve que c'est un excellent outil managérial. Mais pourquoi prévoir une amende de 3 500 € par salarié en cas de manquement à cette obligation ? On bascule d'un dialogue social serein à un dialogue social contraint.

V. D. : Mais si vous n'imposez pas un minimum de règles, que va-t-il se passer ? Rappelez-vous l'affaire Bata. L'entreprise a mis la clé sous la porte au bout de longues années alors que ses salariés n'avaient jamais reçu la moindre formation. Certains d'entre eux avaient même désappris ce qu'ils avaient appris à l'école ! Ces salariés ont été jetés sur le marché du travail, totalement démunis. Le contrôle n'est pas un problème pour les entreprises qui respectent les règles.

Comment rétablir la confiance entre employeurs et employés et fluidifier ainsi les relations sociales ?

F. A. : à nous de faire comprendre que l'entreprise est un bien commun, soumis à une concurrence farouche, et de faire en sorte que dans ce lieu, les salariés



« Si vous rendez le licenciement très compliqué, alors l'embauche le sera tout autant. La France a encore des progrès à faire. »

François Asselin

puissent s'épanouir. Avec la conscience que la vie n'est pas toujours un long fleuve tranquille et que dans les moments difficiles, il faut parfois savoir se couper une main pour garder le corps.

V. D. : Il faudrait améliorer la culture économique et sociale dans notre pays. Du côté des salariés comme des chefs d'entreprise et de leur entourage qui devraient être formés au dialogue social. Il arrive que les comptables, qui sont des acteurs clés dans les PME, ne sachent pas ce qu'est une négociation ou un représentant du personnel.

Parmi les freins à l'embauche, les employeurs évoquent régulièrement la difficulté à licencier. Qu'en est-il ?

F. A. : Si vous rendez le licenciement très compliqué, alors l'embauche le sera tout autant. La France a encore des progrès à faire. Un seul exemple : un salarié a deux ans pour contester un licenciement chez nous, contre trois semaines en Allemagne. Nous demandons que ce délai passe à six mois.

V. D. : Le code du travail donne tous les moyens à un employeur pour licencier un salarié pour un motif économique, personnel ou une faute professionnelle. Très peu de licenciements vont devant les prud'hommes. Et dans ces cas-là, le jugement n'est pas systématiquement en faveur du salarié, tant s'en faut. Il est faux de dire que les règles du licenciement sont un frein à l'embauche.

F. A. : Les procédures de licenciement restent très tatillonnes, même s'il y a eu des progrès. Dans la loi El Khomri par exemple, la nature économique du licenciement peut désormais être objectivement définie pour les petites entreprises, sur la base d'un certain niveau de baisse d'activité. Cela sécurise le licenciement économique car malheureusement certaines juridictions le remettaient parfois en cause.

Quel est le problème alors ?

F. A. : Le problème est que la France est en panne de rebond et ce n'est pas seulement une question juridique. Aujourd'hui, un chef d'entreprise sait que tout licenciement va mettre l'intéressé en grandes difficultés car il aura le plus grand mal à retrouver du travail. La charge émotionnelle est d'autant plus pesante dans une petite entreprise, ou en région, car l'employeur recroisera son ancien salarié au supermarché, à l'école de ses enfants... Dans le même temps, une entreprise a peur, elle aussi, de ne pouvoir rebondir quand elle voit son modèle économique bouleversé par une baisse des commandes, l'apparition de nouveaux besoins...

V. D. : Mais là encore, faisons confiance au dialogue social ! Je connais de nombreuses entreprises dans lesquelles le dialogue a permis de faire face aux mutations que vous évoquez. Car les salariés connaissent les contraintes de leur employeur. Ni eux ni les représentants du personnel ne sont les ennemis des patrons, comme on l'entend trop souvent, encore moins dans les TPE-PME. Depuis que la loi a donné aux syndicats le pouvoir de négocier les plans sociaux, les recours en justice ont été divisés par trois.

Que doit-on faire en priorité pour lutter contre le chômage ?

F. A. : Si la recette miracle existait nous l'aurions trouvée. Reste que c'est l'activité qui crée l'embauche. Il faut un environnement porteur et c'est pourquoi la politique de l'offre (soutien aux entreprises par la baisse de charges, NDLR) est une excellente décision. Ensuite, il faut trouver le juste équilibre entre les intérêts des uns et des autres.

Elle veut encadrer le marché du travail



Marine Le Pen

- Introduction de la préférence nationale dans le code du travail et instauration d'une taxe additionnelle sur l'embauche des travailleurs étrangers
- Retrait de la loi El Khomri
- Maintien des 35 heures
- Suppression de la directive sur le travail détaché

Il veut davantage de flexibilité



Emmanuel Macron

- La durée légale du travail hebdomadaire reste fixée à 35 heures, avec possibilité de négocier d'autres équilibres dans le cadre d'accords de branche ou d'entreprise
- Introduction de la barémisation obligatoire des indemnités prud'homales en cas de licenciement abusif
- Simplification du code du travail

REPÈRES

**Bio express
de Véronique Descacq**

Née en Bretagne, Véronique Descacq est secrétaire générale adjointe de la CFDT (numéro deux du syndicat) depuis 2012. Elle est la seconde femme à accéder à ce niveau de responsabilité, après Nicole Notat.

Issue du secteur bancaire, elle a été directrice d'agence à la Banque populaire jusqu'en 1999.

Elle a adhéré à la CFDT en 1988, puis est devenue secrétaire générale de la fédération des banques après la réforme des retraites de 2003. Elle est entrée à la direction confédérale en 2009.

**Bio express
de François Asselin**

Né en 1964 à Thouars, François Asselin est président de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME, ex-CGPME) depuis 2015. Élu avec 97 % succédé à Jean-Fra

Il a repris Asselin SAS, l'entreprise familiale spécialisée dans la restauration du patrimoine (15 millions d'euros de chiffre d'affaires, 140 salariés), à l'âge de 29 ans.

Son parcours syndical a démarré en 1993 à la Fédération française du bâtiment, dont il est devenu vice-président en 2008. Il a aussi été président de la CPME des Deux-Sèvres, puis de sa branche régionale.

V. D. : Je parlerais de qualité. La qualité de la production d'abord. La CFDT a soutenu la politique de l'offre à condition qu'elle se traduise, non pas par une baisse du coût du travail, mais par la transformation du modèle productif vers la transition énergétique, numérique, les biotechnologies, etc. La qualité du dialogue social, ensuite, qui est gage de compétitivité. Et la qualité du travail, enfin, car les compétences des salariés et leur investissement au travail sont un atout pour l'entreprise et pour l'attractivité du pays.

Recueilli par Marie Dancer et Emmanuelle Réju